



Guide pratique pour

les examens locaux volontaires dans la région arabe



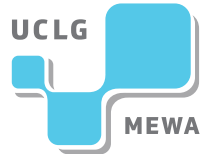
UNITED NATIONS

الشرق
المتوسط
ESCWA

Shared Prosperity Dignified Life



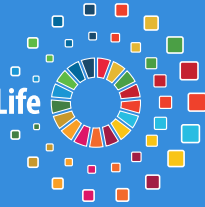
UN-HABITAT



BİRLEŞKİŞ KENTLER VE YEREL YÖNETİMLER
ORTA DOĞU VE BATI ASYA BÖLGE TESKİLATI
UNITED CITIES AND LOCAL GOVERNMENTS
MIDDLE EAST AND WEST ASIA SECTION
منظمة المدن المتحدة والادارات المحلية
فروع الشرق الأوسط وغرب آسيا



Shared Prosperity **Dignified Life**



VISION

La CESA0, un catalyseur innovant pour une région arabe stable, équitable et prospère.

MISSION

Engagée dans le Programme 2030, l'équipe passionnée de la CESA0 produit des connaissances innovantes, favorise le consensus régional et fournit des conseils en matière de politique de transformation.

Ensemble, nous œuvrons pour un avenir durable pour tous.



E/ESCWA/CL2.GPID/2023/Guide 2

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Guide pratique pour les examens locaux volontaires dans la région arabe



Organisation des Nations Unies
Beyrouth

©2024 Nations Unies

Tous droits réservés dans le monde entier

Les photocopies et les reproductions d'extraits sont autorisées à condition d'être dûment créditées.

Toutes les questions relatives aux droits et licences, y compris les droits subsidiaires, doivent être adressées à la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), courriel : publications-escwa@un.org.

Les constats, interprétations et conclusions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Organisation des Nations unies, de ses fonctionnaires ou de ses États membres.

Les désignations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les liens figurant dans cette publication sont fournis pour la commodité du lecteur et sont corrects au moment de la publication. L'Organisation des Nations unies ne peut être tenue responsable de l'exactitude permanente des informations fournies ni du contenu de tout site web externe.

Les informations contenues dans la présente publication ont été vérifiées, dans la mesure du possible.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés par les Nations Unies.

Tous les montants indiqués dans la présente publication sont en dollars des États-Unis, sauf indication contraire.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation des Nations Unies.

Publication des Nations Unies publiée par la CESAO, Maison des Nations Unies, Place Riad El Solh, P.O. Box : 11-8575, Beyrouth, Liban.

Site web : www.unescwa.org.

Remerciements

Les *Directives pratiques pour les examens locaux volontaires dans la région arabe* est le résultat d'un effort conjoint de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Ces directives ont été élaborées par M. Joao Paulo Tavares de Freitas, consultant de la CESAO en matière de développement urbain, sous la supervision et la direction de Mme Sukaina Abdul Ilah Al-Nasrawi, responsable du portefeuille de développement urbain durable au sein du groupe de travail sur la justice de genre, la population et le développement inclusif, dirigé par Mme Mehrinaz El Awady.

Ce guide pratique présente les connaissances techniques et les enseignements tirés du développement des examens locaux volontaires dans la région arabe en partenariat avec : l'Unité de localisation des ODD et des autorités locales d'ONU-Habitat au sein de la Branche des pratiques urbaines sous la direction de M. Martino Miraglia et de Mme. Shipra Narang Suri ; le Bureau régional d'ONU-Habitat pour les États arabes, géré par Nagwa Lachine sous la direction de Mme.

Rania Hedeya ; et le Bureau d'ONU-Habitat en Jordanie, dirigé par Mme. Deema Abuthiab, et au Maroc, avec Mme. Soukaina Ait El-Qadi en charge de la coordination sous la supervision de M. Abdellatif Bouazza. Les directives ont fait l'objet d'un examen constructif mené par ONU-Habitat et Cités Unies et gouvernements locaux – Section Moyen-Orient et Asie occidentale.

Ce guide s'appuie sur l'expérience de Mme Agata Krause et de M. Luis Herrera-Favela, experts internationaux dans le domaine du développement local, ayant dirigé la préparation des examens locaux volontaires. Il s'appuie également sur l'expérience des experts nationaux Mme Nisreen Al Araj et Mme Naima Oussi, respectivement Amman, en Jordanie et à Agadir, au Maroc, qui ont participé à l'élaboration des examens locaux volontaires dans la région arabe. La collecte et la validation des données ont été effectuées par M. Adnan Hassoun et M. Hamza Al Kakoun, chercheurs de la CESAO en développement urbain au sein du portefeuille de développement urbain durable dans le cadre du groupe sur la justice de genre, la population et le développement inclusif.

Avant-propos

La collaboration entre la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Programme des Nations unies pour les établissements humains, les Cités unies et gouvernements locaux – Section Moyen-Orient et Asie occidentale et diverses parties prenantes de la région arabe a été essentielle pour la création de ce document. Afin de réaliser la bonne trajectoire vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), les villes du monde entier ont entamé depuis 2016 des processus de localisation et ont réalisé des progrès en matière de surveillance par le biais d'examens locaux volontaires. Cette dynamique s'impose plus que jamais en raison de la nécessité de faire face aux multiples crises de la région. Les villes arabes se trouvent en première ligne pour relever les défis urgents allant des crises environnementales et sanitaires aux inégalités économiques et aux conflits armés.

Compte tenu de l'importance du rôle des villes dans la réalisation des ODD, ce document représente une étape importante de notre parcours collectif. Les directives, qui constituent un cadre d'orientation pour les décideurs politiques locaux, sont non seulement utiles pour évaluer les avancées locales en matière d'ODD, mais aussi pour la localisation des objectifs. Elles préconisent la cohérence des politiques locales et nationales afin que les efforts locaux s'alignent sur les stratégies nationales et les éclairent. Cela permet de soutenir les initiatives locales dans le cadre d'objectifs plus larges, mettant en évidence le pouvoir des collectivités territoriales d'être à la fois moteurs catalyseurs de progrès.

Ce document souligne l'importance cruciale de la coopération multiniveaux et multisectorielle. Dans un monde de plus en plus interconnecté, surestimer le pouvoir de la collaboration n'est plus de mise. Les partenariats entre les collectivités territoriales et nationales, le secteur privé et la société civile conduisent au

partage des ressources, de l'expertise et des solutions innovantes pour relever des défis complexes. Les plateformes de partage des connaissances assurent une large diffusion des expériences précieuses, des bonnes pratiques et des enseignements tirés qui nous évitent de répéter les erreurs du passé et d'avancer dans nos progrès. Les directives servent de feuille de route montrant ce qu'il est possible de faire grâce à des efforts conjoints. En tirant parti des idées et des stratégies détaillées dans le présent rapport, la région arabe aura l'opportunité d'intégrer l'élaboration des examens locaux volontaires essentiels à la prise de décisions fondées sur des données probantes. S'inspirant de nombreuses ressources, les directives proposent des outils pragmatiques, des listes de contrôle et des modèles, permettant un processus synergique en tandem avec les rapports de l'examen national volontaire.

Ce document est destiné à informer les gouvernements locaux de la région arabe sur le processus d'élaboration des examens locaux volontaires, tout en favorisant la gouvernance à plusieurs niveaux et l'engagement des parties prenantes. En se concentrant sur chacune des différentes phases de ce processus et en suggérant des outils concrets et fondés sur des données probantes, ce document sert de cadre pratique aux parties prenantes locales et nationales intéressées par le développement de pratiques utiles qui rendent compte des progrès vers l'atteinte des ODD.



Rola Dashti

Secrétaire générale adjointe

Secrétaire exécutive

ONU-CESAO



Rania Hedeya

Directrice régionale par intérim

Bureau régional pour les États arabes

ONU-Habitat



Mehmet Duman

Secrétaire général

CGLU-MOAO

Messages clés

La localisation permet d'adapter les politiques, les programmes et les initiatives aux besoins et aux défis spécifiques qui varient d'une communauté à l'autre ou d'une région à l'autre. La localisation des ODD joue un rôle essentiel car elle permet de résoudre les problèmes régionaux par des solutions sur mesure qui rendent la prise de décision efficace et inclusive.



Les examens locaux volontaires constituent un mécanisme d'auto-évaluation et de communication de l'information dont disposent les collectivités territoriales pour partager volontairement leurs progrès dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), du Nouvel Agenda Urbain et d'autres initiatives en matière de durabilité. Cette auto-évaluation permet d'aligner les efforts des collectivités territoriales sur les cadres mondiaux.



Les examens locaux volontaires stimulent la réflexion prospective et offrent aux collectivités territoriales une plateforme qui leur permet de démontrer leur engagement en faveur du développement durable en divulguant volontairement leurs progrès en matière d'initiatives de développement, et en mettant en évidence leurs forces, leurs faiblesses et leurs opportunités de croissance.



Les examens locaux volontaires aident les territoires à évaluer leurs vulnérabilités et à élaborer des stratégies correspondantes. En recensant les risques et en renforçant la résilience, les communautés sont mieux préparées pour prévoir l'imprévu.



Les examens locaux volontaires servent d'outil aux collectivités territoriales pour défendre les politiques et les ressources, et favoriser la cohérence des politiques locales et nationales. Ils permettent également de renforcer les partenariats qui amplifient l'impact des initiatives en matière de développement durable et contribuent aux efforts mondiaux visant à créer un avenir plus durable et plus équitable.





Les examens locaux volontaires encouragent la collecte et l'analyse des données relatives au développement durable en prônant une culture de prise de décision fondée sur des données probantes et en aidant à recenser les lacunes, à évaluer l'efficacité des programmes existants et à prioriser les domaines à améliorer.



Le processus d'examen local volontaire offre aux territoires l'occasion d'être reconnues et soutenues par les organisations internationales, ce qui leur procure un sentiment d'appartenance à une communauté mondiale engagée dans le développement durable.



L'élaboration des examens locaux volontaires dans un cadre cohérent, tel que la méthodologie régionale proposée dans le présent document, renforce les capacités des collectivités territoriales, en améliorant les mécanismes d'engagement des parties prenantes et le potentiel de mise en œuvre.



Les examens locaux volontaires doivent suivre un processus participatif, factuel et réalisable, afin de garantir que personne ni aucun endroit ne soit laissé de côté.



La gouvernance à plusieurs niveaux est essentielle au développement urbain durable. Ce guide pratique met en exergue l'importance de la coopération entre les différents niveaux de gouvernement. Il souligne la nécessité de plateformes de partage des connaissances et de collaboration pour relever les défis complexes de façon efficace, tout en créant des canaux de communication bidirectionnels entre les collectivités territoriales et les gouvernements nationaux.

Résumé exécutif

Les objectifs de développement durable (ODD) répondent aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au changement climatique, à la dégradation de l'environnement, à la paix et à la justice. Vu leur rôle important dans la région arabe, la localisation des ODD se révèle indispensable car elle permet de trouver des solutions sur mesure qui répondent à des défis spécifiques, assurant ainsi une approche plus efficace et plus inclusive de la prise de décision.

Ce document présente un cadre stratégique visant à donner aux collectivités territoriales les moyens de mettre en place et en œuvre des examens locaux volontaires en tant que mécanisme complet de suivi et d'évaluation dans la poursuite des ODD. Il propose des directives pratiques de pointe pour l'élaboration d'examens locaux volontaires, fondées sur l'expérience internationale, régionale et locale menée sur le terrain, et renforce la gouvernance à plusieurs niveaux ainsi que l'engagement des parties prenantes

tout en offrant aux collectivités territoriales l'opportunité d'articuler leurs priorités stratégiques avec les programmes mondiaux et de s'engager sur la scène internationale.

L'approche est conçue pour faciliter le partage des connaissances dans la région, favorisant ainsi un processus participatif, factuel et réalisable. La méthodologie proposée prouve que les examens locaux volontaires ne sont pas de simples outils d'analyse, mais qu'ils permettent d'associer la collecte et l'analyse des données à des actions concrètes, aidant ainsi à ne laisser personne de côté.

Ce document explore chaque phase, étape et action clé du processus des examens locaux volontaires, depuis sa mise en place et son analyse de la situation jusqu'à sa finalisation et sa surveillance continue. Il soutient un processus d'élaboration des examens locaux volontaires utile et percutant, attribué aux collectivités territoriales dans le but d'influencer les avancées en matière d'ODD.

Table des matières

Remerciements	3
Avant-propos	4
Messages clés	5
Résumé exécutif	7
Liste des acronymes	10
Introduction	11
1. Les composantes de la méthodologie	16
2. Phases, étapes et actions clés de l'élaboration de l'examen local volontaire	18
A. La phase initiale	21
B. La phase d'analyse de la situation	33
C. Phase de planification stratégique	52
D. La phase de finalisation	57
E. Phase de surveillance et de suivi	65
3. Conclusion	68
Annexe 1. Listes de contrôle	71
Annexe 2. Modèle d'enquête sur l'examen local volontaire pour les différentes parties prenantes	73
Notes de fin d'ouvrage	75
Liste des encadrés	
Encadré 1. Bonn, Allemagne	23
Encadré 2. Le Cap, Afrique du Sud – Examen local volontaire	23
Encadré 3. Les activités innovantes	33
Encadré 4. Les bonnes pratiques, Mexico	36
Encadré 5. Exemple	39
Encadré 6. Aligner les cycles politiques et la gouvernance multi-niveaux – le cas d'Amman	44
Encadré 7. Collecte de données, mais où sont les données ?	49
Encadré 8. Barcelone, Espagne – L'agenda 2030 en ligne	67

Liste des tableaux

Tableau 1. Les étapes du développement de l'examen local volontaire	19
Tableau 2. Exemple d'évaluation	22
Tableau 3. Ne laisser personne de côté : processus d'engagement	29
Tableau 4. Exemples d'objectifs d'engagement stratégique	30
Tableau 5. Exemples de contextes d'engagement	31
Tableau 6. Exemples d'outils d'engagement	32
Tableau 7. Exemples d'indicateurs par dimension de données	34
Tableau 8. Outil de cartographie des initiatives	36
Tableau 9. Exemple d'outil d'évaluation intégrée rapide	36
Tableau 10. Matrice de priorisation	38
Tableau 11. Entrées par thème reliant les objectifs de développement durable aux questions relatives aux droits des femmes	40
Tableau 12. Outil d'évaluation des performances	42
Tableau 13. Proposition de structure d'examen local volontaire, Département des affaires économiques et sociales des Nations unies	58
Tableau 14. Éléments clés du plan de validation	64

Liste des figures

Figure 1. Tableau de bord des objectifs de développement durable pour la région arabe	11
Figure 2. Environnement adapté à la localisation des objectifs de développement durable	15
Figure 3. Exemples de modèles opérationnels dans le cadre des examens locaux volontaires	24
Figure 4. Processus d'engagement des parties prenantes de l'examen local volontaire d'Amman, Jordanie	27
Figure 5. Processus d'engagement des parties prenantes dans le cadre de l'examen local volontaire d'Agadir, Maroc	28
Figure 6. Niveaux de qualité de l'engagement	29
Figure 7. Les objectifs de développement durable étudiés dans les examens nationaux volontaires de la région arabe	37
Figure 8. Exemples de qualité et de mécanismes d'interaction	44
Figure 9. Les liens entre l'examen national volontaire, l'examen infranational volontaire et l'examen local volontaire	46
Figure 10. Structure du cadre de suivi des zones urbaines	50
Figure 11. Exemple de chaîne de résultats	51
Figure 12. Exemple de visualisation d'un indicateur, y compris les seuils	54
Figure 13. Les engagements nécessaires en matière de ressources pour mener à bien un examen local volontaire	61

Liste des acronymes

BCR	Bureaux du Coordonnateur résident
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CESAO	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CTR	Collectivités territoriales ou régionales
CUGL- MOAO	Cités unies et gouvernements locaux – Section Moyen-Orient et Asie occidentale
CUGL	Cités unies et gouvernements locaux
EIV	Examen(s) infranational (infranationaux) volontaire(s)
ELV	Examen(s) local (locaux) volontaire(s)
ENV	Examen(s) national (nationaux) volontaire(s)
FPHN	Forum politique de haut niveau
IMD	Institut de développement du management
KPIs	Indicateurs clés de performance
MLG	Gouvernance multi-niveaux
ODD	Objectifs de développement durable
ONU-DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
SMART	Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et limité dans le temps
SSC	Villes intelligentes et durables
U4SSC	Unis pour des villes intelligentes et durables
UMF	Cadre mondial de suivi des zones urbaines
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Introduction

Depuis l'adoption du Programme de développement durable¹ à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) par tous les États membres des Nations unies en 2015, les collectivités territoriales du monde entier ont déployé des efforts considérables pour traduire et aligner les ODD mondiaux sur les contextes locaux (également connus sous le nom de localisation des ODD), renforçant ainsi la cohérence des politiques en faveur du développement durable et ne laissant personne de côté. Elles ont aidé les administrations nationales à formuler et à mettre en œuvre des initiatives axées sur les ODD tout en fournissant des infrastructures

et des services urbains durables pour tous (figure 1).

Le rôle des collectivités territoriales pour atteindre les ODD mondiaux et des objectifs de développement nationaux a été mis en évidence par les examens nationaux volontaires qui portent sur les progrès accomplis par un pays dans la réalisation des ODD conformément aux exigences du Programme 2030 en matière de surveillance et d'établissement de rapports sur les ODD. Actuellement, on estime qu'au moins 65 pour cent des 169 cibles des ODD ne pourraient être atteintes sans l'implication des collectivités territoriales².

Figure 1. Tableau de bord des objectifs de développement durable pour la région arabe

	 Pas de pauvreté	 Faim « zero »	 Bonne santé et bien-être	 Éducation de qualité	 Égalité entre les sexes	 Eau propre et assainissement	 Énergie propre et d'un coût abordable	 Travail décent et croissance économique	 Industrie, innovation et infrastructure	 Inégalités réduites	 Villes et communautés durables	 Consommation et production responsables	 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	 Vie aquatique	 Vie terrestre	 Paix, justice et institutions efficaces	 Partenariats pour la réalisation des objectifs
Algérie	🟡➡	🟡➡	🟡➡	🟢↑	🔴➡	🔴➡	🟡➡	🟡➡	🔴➡	🟡➡	🔴↓	🟡➡	🔴↓	🔴➡	🔴➡	🔴➡	🔴➡
Bahreïn	⬛⬛	🔴➡	🟡➡	🟢↑	🔴➡	🔴➡	🟡↑	🟡↑	🔴➡	⬛⬛	🔴↓	⬛⬛	🔴➡	🔴➡	🔴↓	🔴➡	⬛⬛
Égypte	🔴↓	🟡➡	🟡➡	🟡↑	🔴➡	🟢↑	🟡➡	🟡➡	🔴➡	⬛⬛	🔴➡	🟡➡	🟡➡	🔴➡	🔴➡	🔴➡	🔴↓
Iran (République islamique)	🟡➡	🟡➡	🟡➡	⬛⬛	🔴➡	🔴➡	🟡➡	🟡➡	🟢↑	⬛⬛	🔴➡	⬛⬛	🔴➡	🔴➡	🔴↓	🔴➡	🔴↑
Iraq	🔴↓	🟡➡	🟡➡	⬛⬛	🔴➡	🟢↑	🟡➡	🟡➡	🔴➡	⬛⬛	🔴➡	⬛⬛	🟡➡	🔴➡	🔴↓	🔴➡	🟡➡
Jordanie	🟡➡	🔴➡	🟡➡	🔴➡	🔴➡	🟢↑	🟡↑	🔴➡	🟢↑	⬛⬛	🔴➡	⬛⬛	🟡➡	🔴➡	🔴➡	🔴➡	🟡➡



Source : SDG localization in the Arab States, UNDP (2022).

Au cours des cinq dernières années, la communauté internationale a constaté un intérêt grandissant de la part des collectivités territoriales pour la mise en place d'examen locaux volontaires. Les examens locaux volontaires évaluent les progrès accomplis par une ville dans la réalisation des ODD et explorent les difficultés qui entravent le développement au niveau local et les moyens d'y remédier. Depuis 2016, plus de 250 examens locaux volontaires ont été

menés dans le monde entier³, représentant 38 pays et 350 millions⁴ de personnes. Il s'agit notamment du premier examen local volontaire d'Amman et du deuxième examen national volontaire de Jordanie, conçu entre 2021 et 2022 et présenté au forum politique de haut niveau (FPHN) à New York en 2022. Les institutions et agences des Nations unies qui fournissent une assistance technique aux projets entrepris par les examens locaux volontaires ont joué un rôle essentiel aussi

bien dans l'élaboration de ces examens que dans celle des examens nationaux volontaires. En effet, de nombreux examens locaux volontaires ont été menés parallèlement aux examens nationaux volontaires.

L'élaboration d'examens locaux volontaires peut apporter une série d'avantages tels que : (i) améliorer l'adoption du Programme 2030 à tous les niveaux de gouvernance en sensibilisant davantage les décideurs politiques locaux et d'autres groupes de parties prenantes à ses objectifs, ses valeurs et ses mécanismes d'examen ; (ii) intégrer les ODD en reliant leurs cibles aux initiatives de politiques locales dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance, en facilitant la coopération à plusieurs niveaux et en mettant fin aux cloisonnements administratifs ; (iii) affiner le processus d'élaboration des politiques et la prise de décision fondés sur des données probantes en collectant des données urbaines de haute qualité et en élaborant des recommandations qui permettent d'améliorer la formulation, la surveillance, l'examen et la mise en œuvre des initiatives politiques ; (iv) renforcer les relations entre les collectivités territoriales et leurs partenaires tels que les administrations nationales ou régionales et les institutions nationales de statistique ; (v) fournir une plateforme de renforcement des capacités aux parties prenantes impliquées dans le processus d'élaboration d'examens locaux volontaires ; et (vi) soutenir la mobilisation de financements par le biais de mécanismes existants et des initiatives innovantes en matière de localisation des ODD.

Le processus d'examen local volontaire est également en synergie avec d'autres initiatives stratégiques puisqu'il dispose d'outils

intégrés pour l'engagement des parties prenantes. De récentes expériences mettent en évidence le rôle de l'élaboration d'examens locaux volontaires pour mieux faire face à la pandémie de COVID-19, aux catastrophes naturelles et aux chocs économiques en réorientant les processus d'élaboration entrepris au niveau local sur les questions liées à la durabilité et au renforcement de la résilience à long terme.

Compte tenu de l'intérêt croissant pour les examens locaux volontaires, des documents d'orientation pertinents ont été mis à disposition par les collectivités territoriales, les institutions et organisations internationales et les réseaux urbains. Certaines directives existantes et pratiques émergentes en matière d'examens locaux volontaires montrent que leur élaboration est intrinsèquement un processus unique, dépendant du contexte. Elles définissent les objectifs, le contenu, le format et l'impact des examens locaux volontaires tels que les objectifs de développement local et l'accès à des données urbaines de haute qualité pour guider la sélection des ODD. Elles mettent également en évidence les défis régionaux communs auxquels sont confrontés les gouvernements lors de l'élaboration des examens locaux volontaires et dans le contexte plus large de la mise en œuvre du Programme 2030, afin de parvenir à définir une « approche régionale » des examens locaux volontaires.

Les directives pour les examens locaux volontaires dans la région arabe ont pour objectif ce qui suit :

Fournir aux gouvernements des pays arabes des instructions et des conseils fondés sur des données probantes sur l'élaboration

d'examens locaux volontaires pour renforcer la mise en œuvre du Programme 2030 et accélérer les progrès vers la réalisation des ODD dans chaque pays et dans la région, en facilitant la collaboration, le partage des connaissances, la transparence et l'intégration des bonnes pratiques.

Ce document s'appuie sur quatre principes directeurs :

- **Le factuel** : l'élaboration d'examens locaux volontaires nécessite d'avoir accès aux données urbaines de haute qualité, produites à intervalles réguliers et ventilées selon diverses dimensions, et de les mettre à disposition pour être utilisées efficacement dans le renseignement des indicateurs locaux des ODD.
- **Le participatif** : renforcer le rôle des processus partagés dans l'élaboration des examens locaux volontaires. Ces processus peuvent être organisés de multiples façons en fonction de l'étape, de l'objectif et des parties prenantes concernées.
- **L'utile** : fournir des informations sur les stratégies déployées pour comprendre et concilier les différentes perspectives concernant les défis du développement local et la manière de les relever, ce qui rend les examens locaux volontaires plus réfléchis.
- **Le réalisable** : veiller à ce que les examens locaux volontaires puissent avoir lieu, en soulignant l'importance de relier les données à l'action, et en fournissant des exemples sur la manière dont ils peuvent être mis en œuvre pour la prise de décision dans les pays et les villes.

Le processus des examens locaux volontaires se développe dans un environnement favorable qui met à profit son potentiel (figure 2). Un tel environnement se caractérise par une forte adhésion politique (par exemple, l'approbation du maire et d'autres responsables politiques concernés), la disponibilité des données (par exemple, des données quantitatives et qualitatives, fiables et ventilées) et un soutien institutionnel (par exemple, l'activation de processus participatifs et l'engagement de différentes parties prenantes). Les ressources humaines et financières, les cadres juridiques et politiques et les mécanismes opérationnels transparents constituent également d'autres facteurs importants. Outre les collectivités territoriales, ce document est recommandé aux parties prenantes telles que les administrations nationales et/ou régionales et les institutions nationales de statistique, entre autres, afin d'assurer une préparation et une organisation harmonieuses du processus des examens locaux volontaires.

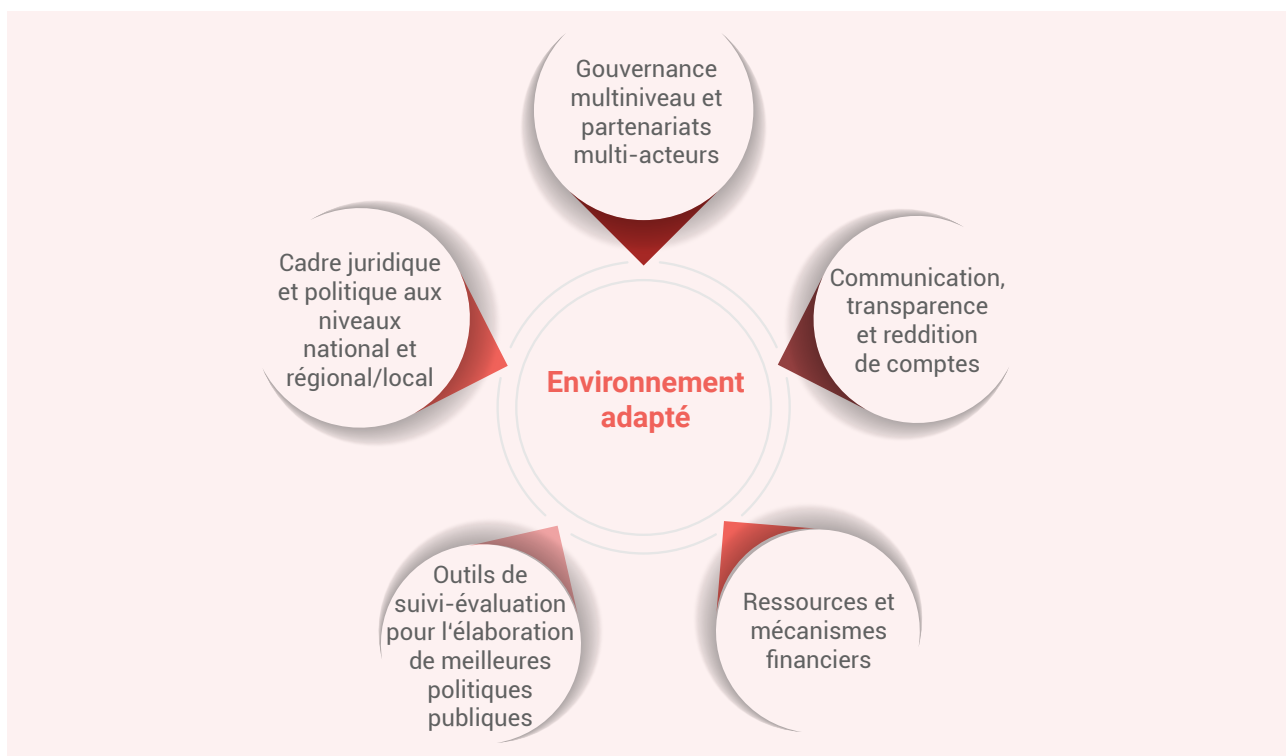
Les collectivités territoriales font souvent face à un environnement décourageant pour le lancement du processus des examens locaux volontaires. Dans ces cas, il est important de susciter l'intérêt et de promouvoir la communication, en lançant des campagnes de sensibilisation par le biais de différents canaux médiatiques ciblant de multiples parties prenantes locales et en soulignant le potentiel de transformation qu'offre le processus des examens locaux volontaires. Les campagnes de sensibilisation jouent également un rôle important et sont mises en évidence par des activités de formation telles que des ateliers, des cours en ligne et des webinaires avec des décideurs de différents niveaux d'administration. Il est aussi fondamental

d'impliquer des parties prenantes non gouvernementales, telles que le secteur privé, la société civile et les milieux universitaires, afin d'engager des conversations ouvertes et de chercher à s'approprier le processus d'examens locaux volontaires.

La région arabe fait face à de multiples défis pour atteindre les ODD d'ici 2030 ; cependant, elle dispose de fortes opportunités pour accélérer ses progrès. Il est essentiel que les décideurs politiques de la région intéressés par l'élaboration

d'examens locaux volontaires disposent d'un cadre commun pour l'action, qu'ils apprennent les uns des autres, qu'ils recensent les possibilités de coopération, qu'ils obtiennent des financements et qu'ils associent différents groupes au processus. Ces directives pratiques constituent une approche claire et structurée qui contribue à garantir la qualité et la fiabilité des données et des informations utilisées, à assurer l'inclusion et la participation des acteurs, et à promouvoir entre eux le partage des informations et du savoir.

Figure 2. Environnement adapté à la localisation des objectifs de développement durable



Source : Guidelines for Voluntary Subnational Reviews, UCLG (2021).

1

Les composantes de la méthodologie



Un examen approfondi de la documentation et des études de cas à l'échelle mondiale, internationale, régionale, nationale et locale a été effectué afin de présenter dans ce document des recommandations réalisables pour l'élaboration des examens locaux volontaires dans la région arabe. Il s'appuie sur les connaissances fournies par les documents clés pour la localisation des ODD, tels que les programmes mondiaux, les directives internationales, les cadres internationaux, les directives régionales, les rapports régionaux et les examens locaux volontaires menés dans des villes arabes.

Ce document est conforme à l'Agenda 2030⁵ et le Nouvel Agenda Urbain⁶ intégrant les ODD et les directives du FPHN pour les examens locaux volontaires⁷ en tant que structure de rapport standardisée pour les administrations nationales. Les directives internationales, notamment celles émanant du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (ONU-DAES)⁸, de la CUGL et le cadre du Programme des Nations unie pour les établissements humains (ONU-Habitat) des examens locaux volontaires⁹, sont essentielles pour la mise en place d'un vocabulaire et d'une structure communs pour les rapports des collectivités territoriales. Ces directives contribuent à définir les défis et les opportunités communs, facilitant la cohérence et la comparabilité entre les examens locaux volontaires.

En outre, des cadres tels que le cadre mondial de suivi urbain (UMF)¹⁰ d'ONU-Habitat et les indicateurs clés de performance (KPI)¹¹ de la plateforme « Unis pour les villes intelligentes et durables » (U4SSC) fournissent des méthodes essentielles de collecte et d'analyse des données. Ils contribuent à l'harmonisation des indicateurs urbains et offrent des outils concrets pour évaluer la gouvernance urbaine, renforçant ainsi les initiatives liées à l'intégration et à l'engagement des parties prenantes¹².

Les directives régionales pour les examens locaux volontaires, telles que celles élaborées

par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU)¹³, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)¹⁴ et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA-ONU)¹⁵, font partie intégrante de la compréhension des défis et opportunités observés dans la région arabe et présentés dans les rapports du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)¹⁶, de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO)¹⁷ et des examens locaux volontaires menés à Amman en Jordanie¹⁸, à Agadir au Maroc¹⁹ et à Médine en Arabie saoudite²⁰. Ces aperçus régionaux et ces expériences sur le terrain ont servi de base à la mise en place des directives qui constituent une précieuse source d'enseignements et d'inspiration pour le développement durable dans la région arabe.

Les directives régionales mettent à profit les connaissances contenues dans les documents susmentionnés par l'association des programmes mondiaux et des cadres internationaux à des aperçus régionaux contextualisés, en évitant les doubles emplois et en se concentrant sur des recommandations orientées vers l'action. Elles visent à faciliter l'élaboration d'examens locaux volontaires dans la région arabe, favorisant ainsi les avancées en matière d'ODD grâce à une méthodologie basée sur la transparence et la traçabilité.

En plus de la documentation et des études de cas, ce document tient compte des informations de première main obtenues grâce à l'analyse documentaire et aux études comparatives de tous les examens locaux volontaires menés dans la région arabe. Le présent exercice avait pour objectif de repérer les lacunes et les opportunités afin de mieux comprendre les tendances régionales en matière de réalisation des ODD. Cet aperçu fournit également des informations contextualisées pour des processus d'élaboration d'examens locaux volontaires encore plus utiles.

2

Phases, étapes et actions clés de l'élaboration de l'examen local volontaire



2. Phases, étapes et actions clés de l'élaboration de l'examen local volontaire

Tableau 1. Les étapes du développement de l'examen local volontaire

Phase initiale	Phase d'analyse de la situation	Planification stratégique	Phase de finalisation	Phase de surveillance et de suivi
<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et appropriation institutionnelle Vision et engagement des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation contextuelle Exercice d'étalonnage Cohérence des politiques Collecte de données 	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse des données en action 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de rapports Cadre financier Validation 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de surveillance Outils de surveillance

Source : L'auteur.

Le processus d'élaboration de l'examen local volontaire comprend différentes phases allant de la mise en place et de l'analyse de la situation jusqu'à la finalisation et au suivi. Chaque phase se divise en plusieurs étapes, comme l'évaluation contextuelle, la collecte de données et la rédaction de rapports. À chaque étape, il est nécessaire d'entreprendre des actions clés fondées sur des cadres procéduraux spécifiques (par exemple, des méthodes de collecte de données normalisées, des exercices participatifs et un tracé en plan) et de relever des défis communs (par exemple, la disponibilité des données, l'adhésion des parties prenantes et la coopération stratégique à plusieurs niveaux). Ce document fournit un cadre commun qui couvre chaque phase, renforçant les capacités des collectivités territoriales à tirer parti du processus d'élaboration de l'examen local volontaire en tant que plateforme de coordination et de collaboration (tableau 1).

Le processus d'élaboration de l'examen local volontaire figurant dans ce document est organisé dans un ordre spécifique. A noter cependant que les phases se chevauchent souvent au cours de la mise en œuvre, brouillant les frontières entre les étapes et les activités, en fonction surtout des ressources financières et des capacités techniques. Chaque processus est conditionné par des éléments contextuels uniques qui influencent son élaboration, ses résultats et ses délais. Il est essentiel d'adopter une approche stratégique du processus qui permet de fixer des délais d'achèvement spécifiques tout en ayant la possibilité de s'adapter en permanence aux contraintes émergentes, de mettre à jour les présupposés initiaux et d'étalonner les pratiques. Ce processus itératif renforce et affine les capacités des parties prenantes en matière de localisation des ODD.

Les différentes phases, étapes et actions clés du processus d'élaboration de l'examen local

volontaire sont étudiées dans les rubriques suivantes. La phase initiale comprend les structures de gouvernance, l'appropriation institutionnelle, ainsi que la vision et l'engagement des parties prenantes. Elle souligne l'importance du soutien politique, des mécanismes de coordination et des bonnes pratiques en lien avec les dispositions institutionnelles qui régissent le processus d'élaboration de l'examen local volontaire. Ce document explore les mécanismes permettant de mobiliser les parties prenantes concernées et le grand public, principalement par le biais de processus participatifs axés sur la volonté de ne laisser personne de côté. Cette phase est essentielle à la mise en place d'une vision commune qui justifie et oriente les décisions cruciales liées au processus d'élaboration de l'examen local volontaire.

La phase d'analyse de la situation comprend la contextualisation, l'étalonnage, la cohérence des politiques et la collecte de données. Ces étapes soulignent la nécessité d'examiner la conjoncture locale selon des méthodes mixtes dans différentes dimensions (par exemple, sociales, politiques et culturelles), d'élaborer une liste exhaustive de données pertinentes (par exemple, démographiques, juridiques et fiscales) et de procéder à un exercice de diagnostic. Des exercices d'étalonnage sont également envisagés afin de déterminer les limites et les opportunités locales et de donner la priorité aux ODD. De même, il est important d'effectuer une étude sur la cohérence des politiques pour analyser les formes d'intégration verticale et horizontale et renforcer les cadres de gouvernance multi-niveaux (MLG).

La collecte de données est explorée par la suite, suggérant une approche de la prise de décision fondée sur des données probantes. Les examens locaux volontaires doivent mettre en œuvre une approche commune de la collecte de données quantitatives et qualitatives leur permettant de viser la transparence, la

traçabilité et la responsabilité, et de s'appuyer sur des cadres consolidés tels que le cadre mondial de suivi des zones urbaines d'ONU-Habitat, maximisant ainsi son efficacité et tirant pleinement parti des possibilités qu'elle offre pour le partage des connaissances.

La phase de planification stratégique explore des cadres solides pour relier l'analyse des données à l'action, ce qui conduit à mettre en place des initiatives et une collaboration réalisables aux niveaux local, infranational, national et régional. Il faudrait convertir les connaissances factuelles en actions concrètes par la triangulation des différentes sources de données et la mise en place de documents de travail approfondis sur certains ODD.

Dans la phase de finalisation, il est nécessaire de promouvoir une structure délibérée et cohérente pour la rédaction des rapports. Cette structure facilite la coopération et le partage des connaissances, en particulier lorsqu'elle est alignée sur les directives internationales pour les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires. En outre, différentes approches pour une affectation efficace des ressources sont examinées en tenant compte des principaux obstacles et des principales opportunités, et en soutenant le développement par les collectivités territoriales de cadres financiers habilitants.

Enfin, un cadre bien défini est fourni lors des phases de surveillance et de suivi pour que l'expérience de l'examen local volontaire constitue une tradition transmise à la ville. Les bonnes pratiques sont explorées lors de toutes ces phases afin de présenter les différentes approches et les enseignements tirés partout dans le monde, tout en suggérant des approches pour aider la région arabe à tirer le meilleur parti des examens locaux volontaires.

A. La phase initiale.....

1. Gouvernance et appropriation institutionnelle

Au cours de la phase initiale, il est important d'élaborer une approche cohérente de la gouvernance et de l'appropriation institutionnelle du processus d'examen local volontaire par la mise en place d'une manifestation d'intérêt et de plans de travail pour les différentes étapes du projet. Les principaux objectifs de l'examen local volontaire ainsi que les résultats escomptés et les partenaires impliqués doivent être présentés depuis le début, en utilisant des outils de première harmonisation stratégique tels que la création d'un comité de pilotage²¹, la diffusion d'un questionnaire initial, la mise en place d'un groupe de travail sur l'examen local volontaire et d'un groupe de travail axé sur les ODD, et l'organisation de forums de parties prenantes à des moments clés du processus de l'examen local volontaire.

La plupart des examens locaux volontaires publiés à ce jour sont pilotés par les collectivités territoriales, souvent dans le cadre d'une collaboration interdépartementale. Cela dit, il existe des exemples intéressants d'examens locaux volontaires élaborés conjointement par des consortiums universitaires²² ou avec une importante contribution de la société civile²³. Dans tous les cas, il est essentiel que les collectivités territoriales se concertent de manière proactive avec divers acteurs internes et externes dans différents secteurs afin d'élaborer un examen local volontaire capable de traduire en actions concrètes les aspirations de haut niveau et les aperçus granulaires recueillis sur le terrain. Les collectivités territoriales ont pour responsabilité de déterminer le bon service ou les bons acteurs chargés d'entreprendre des activités techniques (par exemple, la gestion des données), des activités de mobilisation

(par exemple, des exercices participatifs) et des activités institutionnelles (par exemple, la communication et l'établissement de rapports).

Les gouvernements nationaux sont responsables de soutenir les collectivités territoriales et de renforcer leur structure de gouvernance. Cela peut se faire en fournissant des ressources adéquates, ponctuelles et prévisibles, en renforçant les capacités des collectivités territoriales à augmenter leurs revenus et en soutenant la gestion des dépenses par le biais de systèmes financiers, comptables et budgétaires. Ces administrations doivent faire preuve de stratégie en reliant le processus d'examen local volontaire aux arrangements institutionnels déjà mis en place par les gouvernements nationaux et les administrations régionales.

La région arabe est composée d'un ensemble varié de pays ayant des approches différentes en matière de gouvernance – certaines tendances peuvent être observées par rapport à la centralisation, aux mandats et aux structures administratives. La plupart des pays de la région ont adopté un système de gouvernance centralisé, bien que les nations arabes optent de plus en plus pour la décentralisation comme moyen d'améliorer la gouvernance et de favoriser la croissance. Au Maroc, par exemple, le roi Mohammed VI a proposé un plan de décentralisation au début des années 2000, et le changement constitutionnel de 2011 constitue une base solide pour un système décentralisé. Bien que ces idées semblent prometteuses – et que d'autres pays comme la Tunisie tentent de les reproduire – leur mise en œuvre demeure difficile.

Les collectivités territoriales doivent considérer la nature interconnectée des ODD comme étant une occasion d'inclure différents acteurs dans

le processus, de renforcer et d'institutionnaliser les mécanismes de participation et de faire face aux pratiques cloisonnées. Le processus d'examen local volontaire exige un leadership

sur le terrain capable de faire état à d'autres niveaux de gouvernance des défis et des opportunités qui se présentent de façon concrète au niveau local.

Tableau 2. Exemple d'évaluation

	Type et niveau d'implication dans le projet	Evaluations des capacités	Obstacles en matière de capacités	Résultats futurs escomptés	Incitations
Gouvernement national	Elevé	Planification et rédaction des examens nationaux volontaires	Faibles niveaux de coordination entre les sphères de gouvernance	Le dialogue avec les autorités locales et régionales est structurellement amélioré	Participation à des événements internationaux et régionaux majeurs
Gouvernements infranationaux	N A (pas d'administration régionale ou métropolitaine)	N A	N A	N A	N A
Communautés locales	Moyen	Information sur la réalité des contextes locaux	Faible niveau d'implication dans la planification et la prise de décision	Les communautés, les minorités et les groupes vulnérables sont structurellement inclus dans les processus de prise de décision au niveau local.	Prise en compte des priorités dans les processus de relèvement et d'élaboration, y compris la budgétisation
Universités et recherches	Moyen	Capacités d'analyse	Lien limité entre la recherche et l'élaboration des politiques	Les universités et les instituts de recherche sont systématiquement associés à l'élaboration des politiques et aux dispositifs nationaux en matière de mise en œuvre des ODD et de relèvement.	Accès à l'information et aux études de cas
Secteur privé	Faible	Mobilisation des capacités des partenaires et des ressources	Participation limitée aux processus officiels de prise de décision	Les petites et moyennes entreprises représentatives sont incluses dans la planification et la surveillance de l'élaboration au niveau local.	Possibilités de renforcer les partenariats public-privé, de mobiliser des ressources et d'influencer la planification stratégique et la prise de décision, y compris l'allocation budgétaire

Source : L'auteur.

La réalisation d'une analyse des parties prenantes et d'une évaluation des capacités permet d'établir un diagnostic du contexte de gouvernance et de repérer les lacunes et les opportunités en matière d'élaboration

d'examens locaux volontaires (tableau 2). L'exercice de cartographie permet d'identifier les parties prenantes concernées, leur type d'implication, leurs capacités, leurs lacunes, les résultats escomptés et les mesures d'incitation.

Encadré 1. Bonn, Allemagne

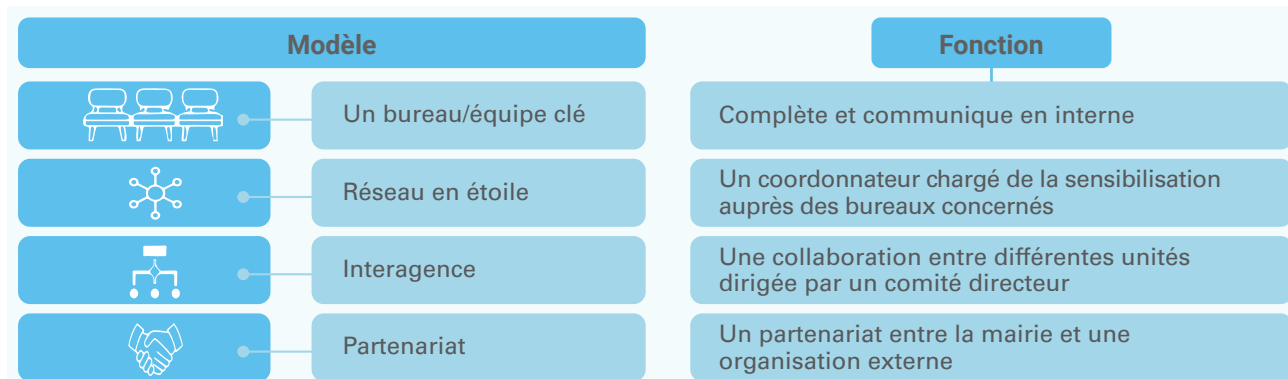
En 2022, la ville de Bonn a lancé son deuxième examen local volontaire démontrant ainsi son engagement à intégrer les ODD dans l'élaboration des politiques urbaines. Ce processus d'examen local volontaire est important pour avoir favorisé un partenariat interdépartemental innovant au sein de l'administration municipale, réunissant des départements tels que le département de développement commercial, de la planification, de l'environnement, des affaires sociales et plus encore. Cet effort de collaboration a été mené par des coordinateurs qui ont souligné l'importance de disposer de professionnels bien formés, capables de piloter efficacement des accords complexes entre plusieurs départements. Des techniques telles que la mise en place de questionnaires internes et de feuilles de calcul standardisées ont été utilisées pour tirer pleinement parti des possibilités qu'offre la plateforme de collaboration. Le processus d'examen local volontaire aurait encouragé la collaboration entre les départements, ce qui a permis de créer de nouvelles synergies et de nouvelles opportunités. Ce cas illustre le fait que les examens locaux volontaires ne se réduisent pas à un projet ponctuel, mais qu'ils constituent un processus continu qui favorise l'engagement des parties prenantes et la cohérence des politiques.

Encadré 2. Le Cap, Afrique du Sud – Examen local volontaire

La ville du Cap a mis en exergue la collaboration avec des partenaires externes et l'alignement sur les programmes internationaux comme moyens de maximiser l'impact et la qualité des initiatives qu'elle a entreprises dans le but de favoriser la localisation des ODD au cours de son examen local volontaire mené en 2021.^a Cette ville a établi de manière proactive des relations et des partenariats avec diverses parties prenantes, y compris des départements nationaux et locaux, afin de renforcer l'engagement, de partager les connaissances et d'accroître la sensibilisation. Ces efforts ont permis d'obtenir un soutien précieux et des ressources valables de la part d'agences internationales de développement telles que ONU-DAES, ONU-Habitat et CUGL, ainsi que l'accès à des connaissances spécialisées et à des outils de prise de décision. Cette approche a renforcé la position du Cap sur la scène internationale et a permis à cette ville de participer à des réseaux urbains et de tirer parti des nouvelles possibilités de collaboration. L'expérience qu'a vécue cette ville témoigne de l'importance de se concerter avec des partenaires extérieurs pour définir des objectifs communs, de recourir à des réseaux et des partenariats internationaux, de veiller à ce que les initiatives locales en matière d'ODD soient alignées sur les programmes internationaux et de maintenir des lignes de communication avec les partenaires extérieurs.

^a Voluntary Local Review 2021 City of Cape Town: A review of the implementation of the Sustainable Development Goals, City of Cape Town (2021).

Figure 3. Exemples de modèles opérationnels dans le cadre des examens locaux volontaires



Source : Anthony F. Pipa et Max Bouchet (2020) : Next generation urban planning. Enabling sustainable development at the local level through voluntary local reviews (VLRs), Washington, D.C. : The Brookings Institution.

En fin de compte, le succès du processus préparatoire des examens locaux volontaires dépendra d'une combinaison de facteurs tels que le soutien politique, l'implication du public et le soutien institutionnel. Afin de tirer le meilleur parti du processus d'examen local volontaire, un effort soutenu de la part de toutes les parties prenantes s'avère nécessaire, y compris l'administration, la société civile, le secteur privé et les communautés locales.

Il est important d'accroître la visibilité de l'examen local volontaire, de créer un espace de collaboration entre les agences, d'assurer la coordination et d'allouer efficacement les ressources. La visibilité crée également d'importantes possibilités de dialogue et de partage des connaissances. Les conférences, réunions et forums internationaux sont d'importantes occasions de partager les expériences et les bonnes pratiques au niveau local, d'engager des discussions avec d'autres dirigeants politiques et de renforcer les réseaux de villes qui sont engagés dans la réalisation des ODD.

À ce stade, il est essentiel de définir dès le départ l'objectif de l'examen local volontaire afin de garantir la transparence,

l'harmonisation et la gestion des attentes. Cet exercice devrait prendre en compte des questions telles que : les examens locaux volontaires seront-ils utilisés pour harmoniser les politiques locales et nationales ? Pour entrer en contact avec des donateurs afin de collecter des fonds pour des projets de développement ? Pour développer des partenariats avec la société civile, le secteur privé et/ou d'autres parties prenantes ? Comment cet examen local volontaire serait-il réalisable ?

Il existe différentes façons d'aborder l'arrangement institutionnel de l'examen local volontaire. La CESAP suggère que les différents modèles donnent lieu à un processus de collaboration basé sur l'équilibre entre la centralisation et la copropriété par le biais de partenariats et d'accords conclus entre les agences²⁴ (figure 3). Des modèles plus collaboratifs présentent des avantages pour l'engagement des parties prenantes, la légitimité, la capillarité et l'incitation à l'action. À l'inverse, les processus de collaboration donnent lieu à des plateformes de coordination plus complexes et permettent d'obtenir la quantité nécessaire en termes de ressources humaines et financières.

Mettre en oeuvre des mécanismes de gouvernance électronique, engager davantage les citoyens, rationaliser les processus gouvernementaux, améliorer la gestion des données, promouvoir l'inclusion numérique et instaurer une culture de l'innovation et de l'accessibilité²⁵ peuvent être d'un grand profit pour les villes. Il leur est donc indispensable de disposer d'une stratégie bien définie pour intégrer la technologie, améliorer la gestion des données et renforcer les capacités au sein de l'administration. Afin de réussir la mise en oeuvre de mécanismes de gouvernance électronique, les villes doivent également adopter une gestion du changement adéquate et apporter aux fonctionnaires de l'administration le soutien et la formation nécessaires à leur adaptation aux nouvelles technologies et aux nouveaux procédés. Des évaluations régulières peuvent aider à recenser les domaines d'amélioration et à mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs, tout en veillant à ce que l'initiative reste sur la bonne voie et produise les résultats souhaités.

L'intégration des questions de genre est un aspect important du processus d'examen local volontaire qui devrait être abordé dans la phase initiale. La dynamique du genre doit être prise en compte à chaque étape de l'élaboration de l'examen local volontaire et de sa mise en oeuvre, du point de vue de la coordination, de la conception et de l'analyse. Dans le cadre de la coordination des examens locaux volontaires, la prise en compte des questions de genre devrait être au coeur de la planification, des réunions d'équipe, des groupes de travail et des groupes d'experts, et devrait influencer toutes les décisions stratégiques. Elle joue un rôle important dans l'amélioration du processus d'examen local volontaire en matière de fixation conceptuelle des priorités, des défis et des

opportunités. L'égalité des sexes devrait également être intégrée dans les étapes analytiques de l'examen local volontaire en reliant la recherche, la collecte de données, l'analyse des données et les recommandations politiques à la prise en compte des questions de genre.

L'examen local volontaire constitue un processus souple qui peut être adapté aux besoins et aux circonstances spécifiques d'une ville ou d'une région, compte tenu des compétences municipales. Toutefois, il est important que les collectivités territoriales veillent à ce que le processus d'examen local volontaire soit bien défini, transparent et inclusif, et à ce que toutes les parties prenantes concernées s'y engagent. Il est également primordial de favoriser les partenariats et les accords entre les agences afin de garantir que ce processus est collaboratif, et que toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour la réalisation d'objectifs communs. Cette approche doit mettre en avant une méthodologie qui est axée sur les résultats et les conclusions pour garantir l'intégration du processus dans les plans et les initiatives de développement local, et qui est évaluée et adaptée en permanence de manière à ce qu'elle reste pertinente, efficace et adaptée aux besoins et à la situation de la ville ou de la région.

2. Vision commune et engagement des parties prenantes

À ce stade, il est important d'élaborer en collaboration une vision commune des examens locaux volontaires, en se concertant avec les différentes parties prenantes et en maximisant l'adhésion. Chaque étape de l'examen local volontaire est l'occasion d'encourager la participation en utilisant différents

mécanismes d'engagement pour atteindre des objectifs spécifiques. Construire une vision commune devrait être perçu comme un exercice de collaboration. L'objectif principal est de tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent les différentes perspectives. La localisation des ODD doit être encouragée par l'engagement et l'appropriation d'un éventail d'acteurs aussi large que possible.

Le Programme 2030 et le Nouvel Agenda Urbain jouent un rôle important dans ce processus car ils fournissent un langage commun pour l'interaction et un cadre d'action collaboratif. Une vision commune dans le cadre du Programme constructif des ODD²⁶ permet de guider la fixation des objectifs, la prise de décision, la priorisation et la mise en œuvre. Le manuel illustré du Nouvel Agenda Urbain (p.91)²⁷ suggère que les visions qui résultent de ces exercices soient intégrées dans les instruments de planification sous forme d'un ensemble de principes directeurs qui guident l'action. La nature interdépendante des 17 ODD, associée à leur capacité à toucher différents secteurs, communautés et groupes sociaux, constitue un terrain favorable à la construction d'une vision commune du développement urbain durable où personne n'est laissé de côté.

Les énoncés de vision et de missions sont souvent utilisés afin de servir de base pour une action concertée. Dans le cas des examens locaux volontaires, il est important de mettre l'accent sur la correspondance des ODD et de leur mise en œuvre avec la vision d'une ville. Dans la région arabe, l'examen local volontaire mené à Amman, Jordanie met en avant la vision de la municipalité qui veut faire du Grand Amman une ville intelligente, moderne, durable et résiliente. L'examen local volontaire mené

au Maroc a pour vision de faire d'Agadir une ville intelligente, durable et inclusive, tandis que celui effectué à Médine en Arabie saoudite met l'accent sur l'aspiration de l'administration locale à une ville intelligente, durable et centrée sur les personnes.

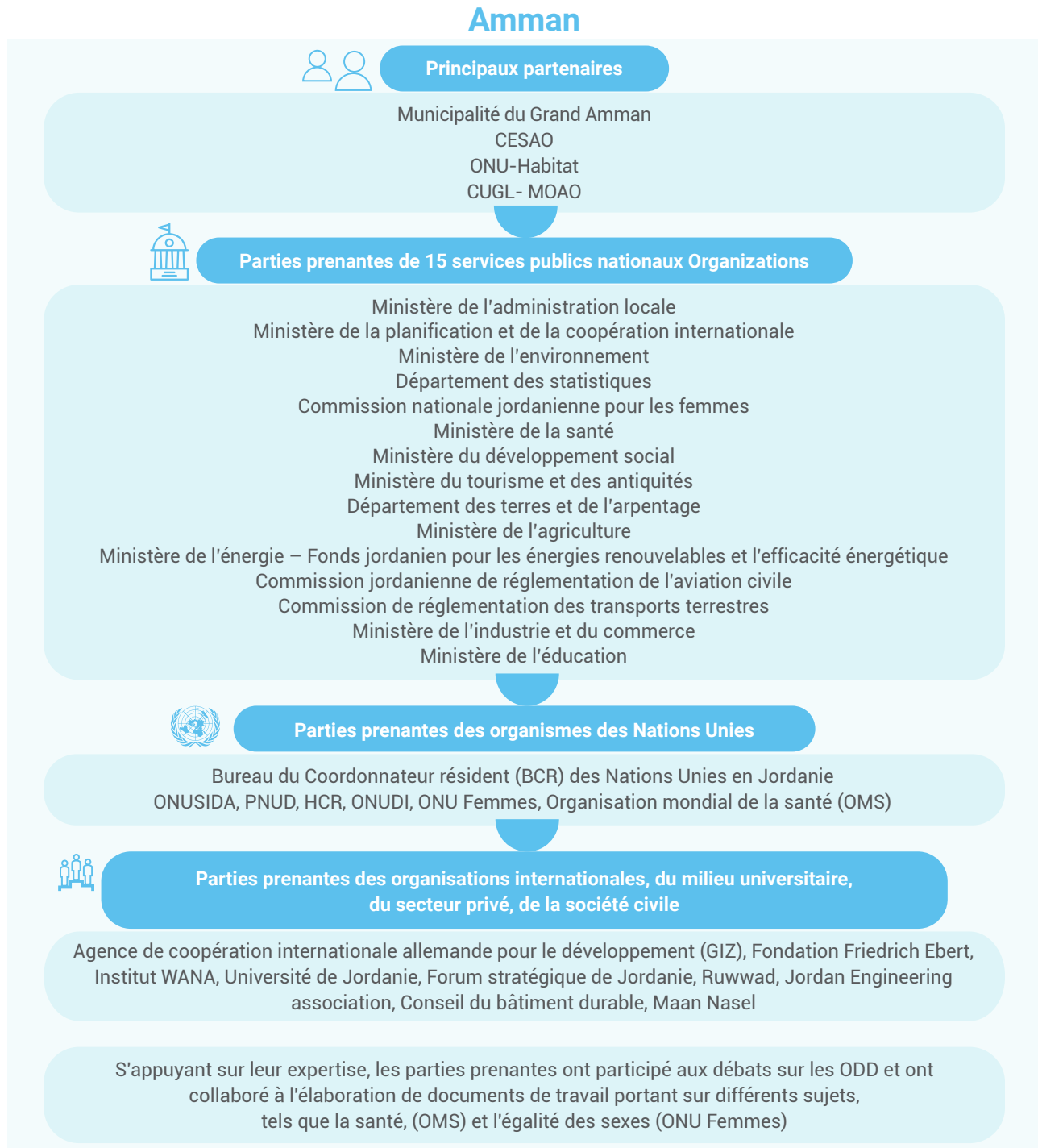
Certains pays arabes ont introduit des mécanismes d'engagement des parties prenantes dans leur processus d'examen national volontaire. Le Liban, Oman et les Émirats arabes unis, par exemple, ont mis en place des initiatives intersectorielles, alors qu'au Maroc, au Soudan et en Tunisie, ce sont les parlements, les jeunes et les collectivités territoriales qui participent aux examens nationaux volontaires. L'examen national volontaire 2021 du Qatar a également fait l'objet d'une approche multipartite à laquelle ont participé différentes parties prenantes de l'administration nationale, du milieu universitaire, du secteur public et du secteur privé. Amman (Jordanie) et Agadir (Maroc) ont adopté dans leurs examens locaux volontaires une approche stratégique pour impliquer diverses parties prenantes et collaborer avec elles afin de garantir l'appropriation, l'engagement et l'inclusion tout au long du processus d'élaboration de l'examen (figures 4 et 5).

Il est essentiel d'adopter une approche délibérée et stratégique à cette étape de l'examen local volontaire. Il est tout aussi important d'élaborer un plan qui explore des questions majeures telles que préciser quelles parties prenantes sont engagées²⁸, par quel moyen et à quel moment. Ces précisions sont faites en fonction de l'étape de l'examen local volontaire et des spécificités des différents groupes et acteurs. De plus, le plan d'engagement est un instrument essentiel pour se préparer à faire face à d'éventuels défis, tels que la

limitation des ressources, le manque de compétences techniques nécessaires pour mener à bien les actions engagées et les

obstacles qui entravent la mobilisation des acteurs clés ou la collecte des données et l'aide des acteurs vulnérables.

Figure 4. Processus d'engagement des parties prenantes de l'examen local volontaire d'Amman, Jordanie



Source : L'auteur.

Figure 5. Processus d'engagement des parties prenantes dans le cadre de l'examen local volontaire d'Agadir, Maroc



Source : L'auteur.

L'essentiel ensuite est d'élaborer un exercice de cartographie visant à recenser les acteurs clés et les communautés. Il en résulte une base de données fréquemment mise à jour et utilisée à diverses étapes des examens locaux volontaires. Outre les informations sur les coordonnées, la position et l'organisation, l'exercice de cartographie démontre l'impact que l'examen local volontaire peut avoir sur une personne ou un groupe et sur la capacité estimée à s'engager dans les activités participatives²⁹.

Il faut également que cet exercice soit imprégné du principe de « ne laisser personne de côté », par l'implication d'un ensemble diversifié d'acteurs et le suréchantillonnage des groupes vulnérables. La CEA propose que les exercices participatifs

permettent de recenser, d'évaluer et de travailler en partenariat avec différents groupes vulnérables et d'intégrer leurs idées dans l'élaboration des examens locaux volontaires (tableau 3).³⁰

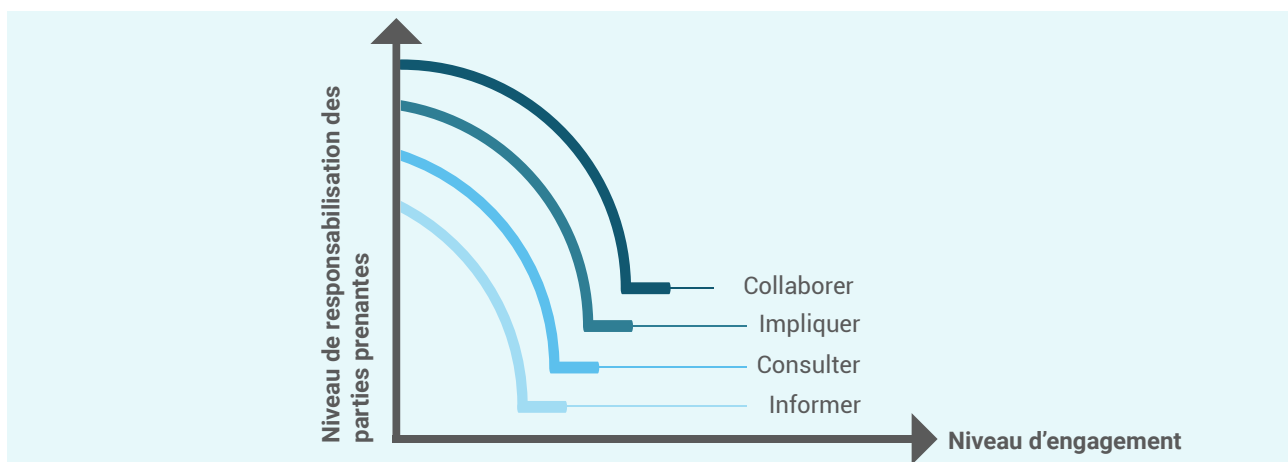
L'engagement des parties prenantes peut être réalisé à différents niveaux de qualité (figure 6). Le DAES et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR)³¹ précisent que l'engagement doit être volontaire, inclusif, transformateur et proactif, et que sa qualité se reflète généralement par son incidence sur la prise de décision. Alors que les niveaux d'engagement inférieurs sont axés sur l'information et la consultation, les niveaux d'engagement supérieurs portent sur l'implication et la collaboration³².

Tableau 3. Ne laisser personne de côté : processus d'engagement

Recenser	Évaluer	Partenaire
Les laissés-pour-compte et les groupes défavorisés	Lacunes dans les données	Les laissés-pour-compte et les groupes défavorisés
Les « laissés pour compte » moins visibles	Inconvénients croisés	Organisations de la société civile et universités
Carte	Déterminer	S'engager
<ul style="list-style-type: none"> • Qui est laissé de côté ? • Quels sont les groupes les plus difficiles à atteindre de ceux qui ne sont pas représentés par des organisations de la société civile ? • Pourquoi sont-ils laissés de côté ? • Comment sont-ils laissés de côté ? • Pourquoi sont-ils exclus du discours public ou de la collecte régulière de données sur les objectifs de développement durable et les cibles, indicateurs et objectifs de l'Agenda 2063 ? • Quelles sont les organisations locales qui soutiennent les groupes marginalisés ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les statistiques disponibles ? • Quelles autres données devraient être collectées : <ul style="list-style-type: none"> • Comment les données seront-elles collectées ? • Comment les données seront-elles ventilées ? • Comment les statistiques existantes peuvent-elles être complétées par des données qualitatives : <ul style="list-style-type: none"> • Pour cerner les défis auxquels sont confrontés les groupes marginalisés ? • Les groupes sont-ils confrontés à de multiples désavantages : <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les inconvénients ? • Y a-t-il des inconvénients qui se recoupent ou se chevauchent ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les organisations de la société civile et les universités peuvent-elles aider pour : <ul style="list-style-type: none"> • Recenser et accéder aux groupes non représentés par ces organisations : • Mener des recherches qualitatives ? • Repérer les indicateurs appropriés et les sources de données pertinentes ? • Assurer la participation des groupes laissés de côté dans les phases de planification, de mise en œuvre et de suivi de l'examen local volontaire ?





Source : Directives pour l'examen local volontaire en Afrique, CEA (2022).

Figure 6. Niveaux de qualité de l'engagement



Source : Stakeholder Engagement and the 2030 Agenda: A Practical Guide, UNDESA et UNITAR (2020).

Tableau 4. Exemples d'objectifs d'engagement stratégique

 Inform	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus est entamé, et une participation plus importante est attendue. - Les parties prenantes ont un faible niveau de compréhension du processus d'examen volontaire.
 Consulter	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan clair est élaboré et les options de changement sont limitées. - Les collectivités territoriales veulent améliorer leurs plans existants avec, pour le faire, la possibilité d'utiliser les retours d'information. - Les intervenants peuvent comprendre les plans et les options et s'y rapporter. - Les collectivités territoriales s'engagent à faire part aux parties prenantes des retours sur la façon dont leurs contributions influencent le résultat.
 Impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Les collectivités territoriales ont besoin de l'expertise et des contacts des parties prenantes pour une mise en œuvre efficace des décisions. - Les collectivités territoriales s'engagent à intégrer dans leurs décisions les contributions reçues des parties prenantes et à leur faire part de leurs retours. - Les parties prenantes souhaitent activement participer au processus de mise en œuvre et de révision des examens locaux volontaires et en font la preuve.
 Collaborer	<ul style="list-style-type: none"> - Il est essentiel que les intervenants se sentent responsables du processus de mise en œuvre et de révision des examens locaux volontaires. - Un avantage de plus pour toutes les parties est celui d'agir ensemble. - Il y a suffisamment de temps et de ressources pour rendre la collaboration valable. - Les collectivités territoriales et les parties prenantes manifestent leur volonté politique, leur désir et leur engagement à établir un partenariat utile pour la mise en œuvre des examens locaux volontaires. - Les collectivités territoriales reconnaissent avoir besoin des conseils et de l'innovation des parties prenantes pour trouver des solutions, et s'engagent avec elles dans un processus de prise de décision partagé.

Source : Adapté de Stakeholder Engagement and the 2030 Agenda : A Practical Guide, UNDESA et UNITAR (2020).

L'objectif stratégique de chaque activité d'engagement doit être clairement défini. Par exemple, les exercices d'information sont axés sur la communication d'informations clés au processus d'examen local volontaire, alors que les consultations portent souvent sur des questions spécifiques et définissent des pistes d'action (tableau 4). Les exercices de participation sont essentiels pour faciliter l'émergence de propositions innovantes et inclure différents acteurs dans la collecte et l'analyse des données. Les pratiques de collaboration permettent également d'impliquer les principales parties prenantes et de consolider les partenariats.





Plusieurs types d'engagement peuvent être utilisés à différentes étapes des examens locaux volontaires, en fonction du contexte et des ressources disponibles. Les exercices d'information constituent souvent des instruments précieux aux premiers stades des examens locaux volontaires ou lorsque les acteurs concernés ont besoin d'une meilleure compréhension de ces examens et d'autres programmes connexes, tels que le Programme 2030 et le Nouvel Agenda Urbain. Les exercices de consultation sont utiles dans la mesure où des informations techniques ou des points de vue différents sont nécessaires

pour améliorer des mécanismes spécifiques. Les pratiques d'implication sont importantes dans les contextes de prise de décision et de révision. Enfin, les exercices de collaboration sont essentiels pour consolider l'engagement et l'appropriation des différentes parties prenantes et des situations où des solutions innovantes sont nécessaires (tableau 5).

Il est à noter que différents outils de participation devraient être mis en place à différentes étapes du cycle d'élaboration d'examens locaux volontaires, en fonction de leurs objectifs. Par

exemple, l'objectif pourrait être, à une étape donnée, de discuter des priorités et des éléments stratégiques des examens locaux volontaires. Dans d'autres étapes, il pourrait consister en l'acquisition de connaissances en matière de collecte et d'analyse de données techniques. En outre, des complexités sectorielles inattendues peuvent survenir, nécessitant un engagement auprès d'une communauté spécifique. L'utilisation d'outils participatifs multiples est préconisée car elle permet de couvrir divers groupes sociaux qui interagissent par d'autres moyens (tableau 6).

Tableau 5. Exemples de contextes d'engagement

 Inform	<p>Fournir régulièrement aux parties prenantes des informations sur les plans de mise en œuvre et le processus de révision.</p>
 Consulter	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation de groupes spécifiques autour de propositions spécifiques. - Consultations publiques ou enquêtes en ligne sur des propositions spécifiques pour la mise en œuvre des ODD. - Séance de discussion ouverte autour de propositions précises. - Tenir compte de la recherche existante.
 Impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Consultations locales sur la mise en œuvre des ODD où de nouvelles propositions sont acceptées. - Révisions parallèles des parties prenantes, considérées comme des contributions utiles au processus de révision. - Consultations locales ou dialogue lors du processus de révision où de nouvelles propositions sont acceptées. - Intégrer les parties prenantes dans la formulation des indicateurs des ODD au niveau infranational et la collecte de données. - Travailler avec les intervenants en tant que partenaires de prestation de services pour les examens locaux volontaires.
 Collaborer	<ul style="list-style-type: none"> - Comités de coordination infranationales sur les ODD/Commissions infranationales sur le développement durable avec une participation significative à long terme des parties prenantes. - Des alliances multi-parties prenantes/groupes de travail thématiques autour d'ODD spécifiques soutenus par le gouvernement. - Engager les parties prenantes dans un processus de stratégie de développement infranational. - Séances de discussion ouverte.

Source : Adapté de Stakeholder Engagement and the 2030 Agenda : A Practical Guide, UNDESA et UNITAR (2020).




Il est important de disposer d'une méthodologie transparente pour la collecte et l'analyse des données issues de ces exercices. En résumé, ces processus participatifs doivent être activés tout au long des examens locaux volontaires, en tenant compte de leurs objectifs stratégiques, des acteurs impliqués, des méthodologies, des outils, des ressources et des délais.

Dépassé le cap de 250 examens locaux volontaires publiés dans le monde (dont trois seulement proviennent de la région arabe), des exemples intéressants d'engagement des parties prenantes et d'activités participatives se présentent à nous. L'examen local volontaire 2019 de New York³³, par exemple, comprend une variété de plateformes d'engagement, telles qu'une enquête touchant environ 14 000 habitants, des événements

ciblés impliquant environ 2 400 participants de différents quartiers, l'institution d'un conseil consultatif et l'activation de canaux de collaboration régionaux.

L'engagement des parties prenantes est essentiel pour créer une gouvernance locale plus inclusive, plus transparente et plus efficace. De plus, il renforce les étapes ultérieures du processus d'examen local volontaire (par exemple, l'intégration verticale et horizontale) et informe les activités techniques clés liées à la collecte et à l'analyse des données. En conclusion, l'engagement des parties prenantes est un élément indispensable à chaque étape des examens locaux volontaires, qui sert à donner plus de valeur au processus d'établissement de rapports et à enrichir la prise de décision qui en découle.

Tableau 6. Exemples d'outils d'engagement

 Informer	 Consulter	 Impliquer	 Collaborer
<ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'information - Portes ouvertes - Bulletins d'information, circulaires - Sites Web - Webinaires - Radio - Journaux et médias officiels 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de discussion - Enquêtes - Réunions internationales et/ou publiques - Webinaires - Conversations sur les réseaux sociaux - Plateformes Web pour la discussion et les contributions - Radio 	<ul style="list-style-type: none"> - Scrutin délibératif - Sollicitation de recommandations et de propositions - Ateliers - Forums - Fourniture de données - Webinaires - Conversations sur les réseaux sociaux - Plateformes Web pour la discussion et les contributions 	<ul style="list-style-type: none"> - Organes directeurs ou consultatifs - Groupes de travail - Planification conjointe et projets partagés - Comités permanents ou spéciaux - Facilitation de la recherche de consensus et des forums de prise de décisions - Formation et renforcement des capacités pour soutenir l'action commune

Source : Adapté de Stakeholder Engagement and the 2030 Agenda : A Practical Guide. UNDESA et UNITAR (2020).

Encadré 3. Les activités innovantes

Dans de nombreux cas, les outils disponibles ne sont pas adaptés aux particularités du contexte. Les processus participatifs non conventionnels peuvent jouer un rôle important pour rechercher des indications et des perspectives ascendantes et en tirer le meilleur profit.

Le projet South Africa City Futures : Visualising the futures of our neighbourhoods en est un exemple. Il relie les récits et les expériences de la vie quotidienne au processus de planification, en combinant des histoires, des formes urbaines et des données scientifiques pour consolider une vision commune de la ville en collaboration. A travers ce projet, la population locale a participé à diverses activités telles que des ateliers, des excursions, des séances de cartographie et des séances de réflexion utilisant l'art et la musique. Cette approche est également un moyen efficace de faire le lien entre les connaissances des experts et celles de la population, en impliquant les habitants dans les décisions relatives aux priorités stratégiques de la ville.

B. La phase d'analyse de la situation.....

1. L'évaluation contextuelle

L'importance de la contextualisation est mise en évidence par les défis actuels qui affectent inégalement les zones urbaines dans le monde entier. L'impact du changement climatique, par exemple, n'est pas uniforme à l'échelle mondiale, et les spécificités du contexte local, telles que la géographie, la démographie et l'infrastructure, doivent être prises en compte pour élaborer des solutions efficaces et durables. De même, les moteurs et l'impact de la migration peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre et d'une zone urbaine à l'autre. La pandémie de COVID-19 met en évidence la nécessité de réagir en fonction du contexte, car les effets des confinements et des perturbations économiques diffèrent considérablement dans les régions où les niveaux de développement sont variables.

Les villes de la région arabe font face à divers défis de développement urbain, notamment la croissance démographique rapide, l'étalement urbain, les établissements informels, le vieillissement des infrastructures, le manque de logements abordables, l'accès limité aux services publics et aux transports, ainsi que la

dégradation de l'environnement³⁴. Il est donc essentiel de comprendre le contexte spécifique à chaque ville et les défis qui lui sont propres pour aborder ces questions de manière efficace.

En tenant compte des spécificités locales, les politiques et les programmes ont plus d'efficacité, plus d'efficience, et sont plus équitables pour relever ces défis mondiaux. La contextualisation permet de s'assurer que les interventions sont adaptées aux besoins et aux circonstances propres à chaque emplacement, ce qui aboutit à de meilleurs résultats.

Une fois atteinte l'étape de contextualisation lors du processus d'élaboration de l'examen local volontaire, les collectivités territoriales doivent se concentrer sur la mise en place d'une représentation claire du contexte actuel d'une ville en explorant les différentes dimensions du développement urbain et en utilisant des données pour obtenir des indications plus précises. Cette étape consiste à étudier les dynamiques sociales, culturelles, économiques, politiques, institutionnelles et juridiques pertinentes de la ville. En ce sens, une analyse des points

Tableau 7. Exemples d'indicateurs par dimension de données

Dimension des données	Exemples d'indicateurs			
Démographique	Taille politique	Croissance démographique	Densité de population	Structure par âge
Économique	Taux d'emploi	Taux de pauvreté	Revenu moyen du ménage	Activité commerciale
Fiscale	Revenu	Dépenses	Responsabilité	Dettes
Sociale	Sécurité	Transport	Éducation	Soins de santé
Politique	Participation	Opinion publique	-	-

Source : L'auteur.

Note : Il s'agit de dimensions indicatives, les collectivités territoriales pouvant avoir des catégorisations différentes pour la collecte des données.

forts, des points faibles, des possibilités et des risques (SWOT) peut constituer³⁵ un outil efficace pour obtenir des indications sur les capacités locales à atteindre les objectifs fixés dans la vision commune des examens locaux volontaires.

Il est essentiel de fournir un aperçu des données pertinentes, comme les données démographiques (p. ex, taille et âge de la population), les données économiques (p. ex, emploi et activité commerciale), les données fiscales (p. ex, revenu, dépenses et responsabilité), les données sociales (p. ex, taux de criminalité, accès aux transports, à l'éducation et aux soins de santé), les données politiques (p. ex, opinion publique et participation) et les données environnementales (p. ex, pollution et espaces verts), entre autres (tableau 7).

Parallèlement, cette étude doit permettre de déterminer les principales réglementations et politiques (par exemple, les règlements de zonage et les codes du bâtiment), les cycles budgétaires et les capacités techniques

adaptés aux examens locaux volontaires. Ces indications peuvent ensuite être utilisées pour éclairer les décisions politiques et de planification, et donner la priorité aux investissements dans les domaines où ils sont le plus nécessaires³⁶. Il est essentiel de bien comprendre les réglementations et les politiques existantes qui ont une incidence sur les domaines d'action des examens locaux volontaires afin de s'assurer que les nouvelles politiques s'alignent et s'appuient sur celles déjà mises en places. Les réglementations et les politiques juridiques définissent le cadre d'action, ce qui donne lieu à d'éventuels obstacles et opportunités pour la localisation des ODD. Il est important que les décideurs soient le mieux informés de ces éléments afin de minimiser les risques de problèmes juridiques, de garantir la conformité avec la législation et les accords nationaux et internationaux, et de maintenir la viabilité à long terme des nouvelles initiatives.

L'élaboration des cycles budgétaires peut également aider les villes à planifier et à allouer plus efficacement les ressources

aux initiatives de développement durable. Cependant, les cycles budgétaires ne se réduisent pas à une affaire locale étant donné qu'ils sont souvent influencés par les structures de gouvernance mut-niveaux. Il faut donc que les villes comprennent comment leurs cycles budgétaires s'intègrent dans le processus budgétaire national plus large, et qu'elles repèrent les possibilités d'harmonisation et de collaboration avec d'autres niveaux de gouvernement. Cela représente une importance particulière pour les villes qui ont peu de contrôle sur leur budget et qui sont dépendantes d'allocations et de transferts nationaux. Dans ce cas, elles doivent comprendre le processus d'allocation, les critères utilisés pour distribuer les fonds et le rôle de l'administration nationale dans le cycle budgétaire.

En outre, l'évaluation des capacités techniques aide les villes à comprendre les compétences et l'expertise requises pour la mise en œuvre des actions. Ces informations sont utiles pour repérer les lacunes en matière de capacités et chercher à les combler par l'élaboration de programmes de formation et de renforcement des capacités. L'affectation des ressources doit être une priorité pour les autorités locales, et la capacité technique est un facteur important dans le développement d'initiatives efficaces et rentables.

Il est peu probable qu'une approche uniformisée du développement urbain réussisse dans la région arabe compte tenu de la diversité des circonstances et des défis. La contextualisation est donc indispensable pour que les programmes de développement urbain soient adaptés aux besoins spécifiques de chaque ville et soient plus susceptibles d'être efficaces et viables à long terme. Cet exercice fondé sur des données probantes est essentiel pour mieux comprendre les tendances et les domaines prioritaires qui guideront le processus

d'élaboration de l'examen local volontaire. En outre, affiner la compréhension des particularités locales ouvre la voie à une plus grande cohérence des politiques multilatérales.

Cette étape des examens locaux volontaires doit être vue comme un exercice permettant une meilleure compréhension du contexte par les collectivités territoriales, notamment en ce qui concerne les thèmes clés du développement durable. Ces connaissances éclaireront les étapes ultérieures de l'élaboration de l'examen local lorsque d'autres étalonnages et hiérarchisations des ODD et des actions seront entrepris. Les données collectées à ce stade seront également utilisées pour étayer les analyses qui seront effectuées dans les étapes ultérieures du processus.

2. L'étape d'étalonnage

Une fois la contextualisation en place, il est important de prendre des décisions stratégiques et de sélectionner les domaines d'action clés. L'étape d'étalonnage sert de boussole pour la prise de décision en soutenant la priorisation des initiatives dans chaque emplacement, et en reliant le processus d'élaboration de l'examen local volontaire à des besoins, des défis et des opportunités spécifiques.

Les villes doivent en premier lieu s'engager dans des projets et des initiatives de cartographie liés aux ODD (tableau 8). Il est essentiel de présenter un aperçu de l'implication directe et indirecte aux initiatives de localisation des ODD (par exemple, les examens locaux volontaires et les examens nationaux volontaires menés antérieurement dans la région, la participation à des forums, l'adhésion aux réseaux de villes, les stratégies et les plans d'action spécifiques, les projets de renforcement des capacités, etc.) En mettant en évidence les synergies et les possibilités de collaboration, cette cartographie permet de mieux comprendre les initiatives déjà existantes.

Tableau 8. Outil de cartographie des initiatives

	Brève description	Ressources mobilisées	Objectifs de développement durable connexes	Alignement sur la vision stratégique
Initiatives connexes				
Documents et plans connexes				
Acteurs engagés				
Participation aux forums				
Participation à des réseaux				

Source : L'auteur.

Tableau 9. Exemple d'outil d'évaluation intégrée rapide

Domaines politiques/ pilier stratégique	Objectif 1 : Pauvreté							Objectif 2 : Sécurité alimentaire							
	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1a	1b	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2a	2b	2c
Stratégie de santé	X				X										
Politique du secteur de l'eau	X														
Stratégie nationale pour la biodiversité												X	X		
Loi sur la politique foncière	X				X										
Politique nationale à l'égard des petits exploitants					X		X		X	X					
Programme de réforme de la justice					X	X									

Source : Adapté de Rapid Integrated Assessment Tool : Mapping SDGS to local policies and strategies, UNECA, (2022, p. 39).

Encadré 4. Les bonnes pratiques, Mexico

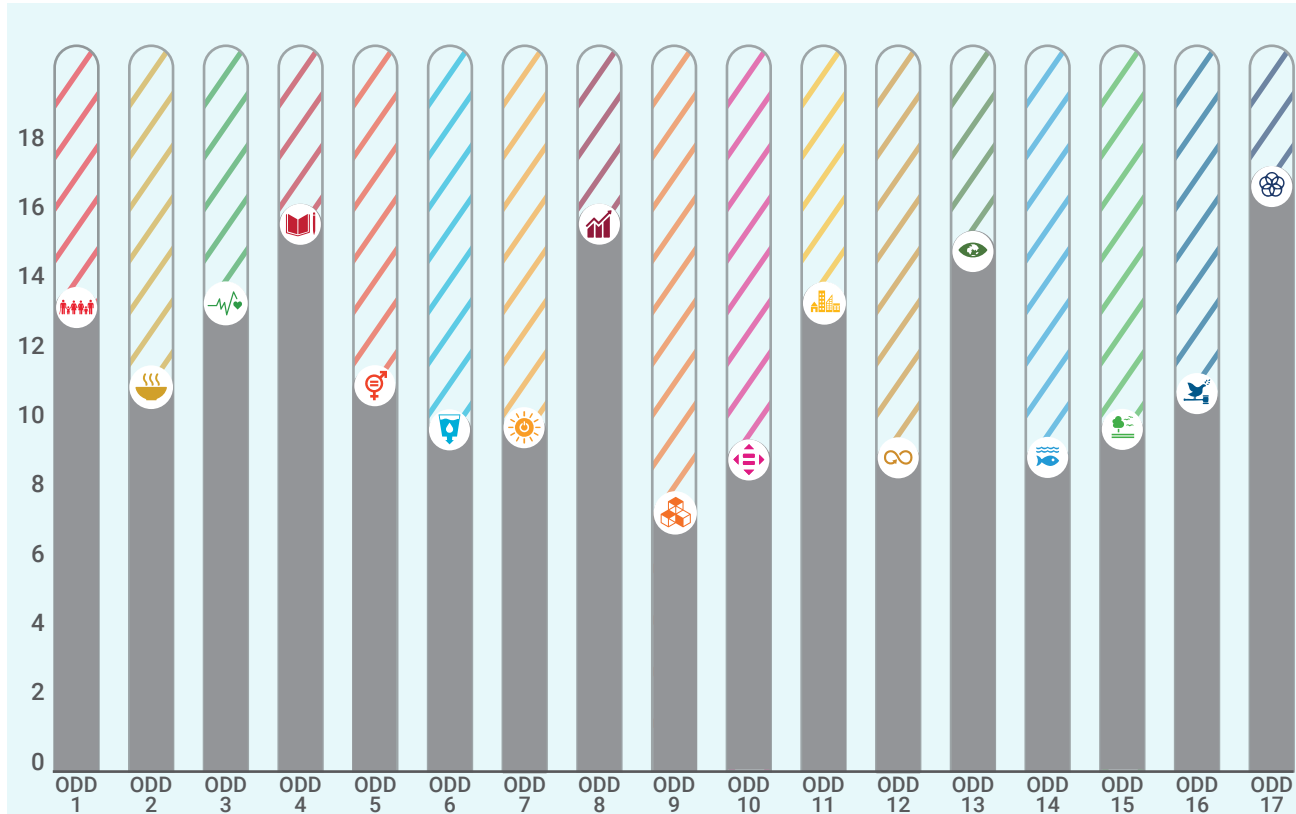
L'examen local volontaire 2021 de la ville de Mexico effectue une étude de ses domaines prioritaires en reliant les initiatives locales aux ODD, aux cibles et aux programmes internationaux. Cette approche permet de relier des actions déjà existantes à des domaines prioritaires, de répertorier les parties prenantes travaillant dans des domaines similaires, de renforcer la coopération et de servir de base de données en constante évolution pour les actions liées aux ODD.

Le processus d'examen local volontaire est l'occasion importante d'intégrer le vocabulaire des programmes internationaux dans l'élaboration des politiques locales, permettant ainsi l'articulation entre les ODD et les initiatives locales. Il est donc essentiel de combiner les efforts déjà existants avec les différentes cibles associées aux ODD. L'outil d'évaluation intégrée rapide de la CEA³⁷ présente une approche structurée de ce défi, car il relie les politiques locales et les documents stratégiques aux différents ODD et cibles (tableau 9). Cette visualisation offre une représentation claire des potentiels de synergie, des lacunes et des opportunités.

A l'échelle nationale, les pays se sont engagés dans la priorisation des ODD par

le biais d'examens nationaux volontaires. L'analyse documentaire de 20 examens nationaux volontaires de la région arabe³⁸ révèle certaines tendances dans les priorités nationales. La figure 7 illustre les ODD évalués dans les examens nationaux volontaires qui se traduisent généralement par une analyse des progrès accomplis pour mettre en œuvre les ODD, relever les défis et mettre en place des projets, des programmes et des initiatives connexes. Bien que les pays de la région arabe présentent des diversités et que leurs priorités nationales dépendent de différents facteurs, l'analyse qualitative de ces documents montre que les ODD 1, 3, 4, 8, 11, 13 et 17 sont souvent mis en exergue comme priorité principale, même par rapport à d'autres ODD étudiés dans le même document.

Figure 7. Les objectifs de développement durable étudiés dans les examens nationaux volontaires de la région arabe



Source : L'auteur.

Les collectivités territoriales doivent également s'engager dans un processus similaire. L'étape suivante de l'étalonnage consiste à prioriser l'affectation des ressources. Souvent, les villes ne disposent pas des ressources nécessaires pour collecter et analyser efficacement les données et pour prendre des mesures concrètes pour atteindre les 17 ODD. C'est pourquoi il faut procéder à la priorisation des ODD en maximisant le potentiel d'action grâce à un processus transparent, fondé sur des données probantes (tableau 10). Les principaux paramètres pour classer les ODD par ordre de priorité sont les suivants :

- Les objectifs et les cibles sont sélectionnés en fonction de leur affinité avec les priorités de développement local.
- Les objectifs et les cibles sont sélectionnés en fonction de l'accès aux données et de leur disponibilité.
- Les objectifs et les cibles sont sélectionnés sur la base des informations obtenues lors du processus de contextualisation, en priorisant ceux qui ont un impact disproportionné sur l'accélération de la localisation des ODD.
- Les objectifs et cibles sont sélectionnés en fonction des éventuelles synergies entre les initiatives existantes (projets, documents et initiatives à l'échelle de la ville, sectoriels et techniques).
- Les objectifs et les cibles sont sélectionnés en fonction de leur capacité à atteindre différents secteurs et segments sociaux.
- Les objectifs et les cibles sont sélectionnés en fonction de leur pertinence par rapport aux mandats de gouvernance correspondants.

Tableau 10. Matrice de priorisation

ODD	Disponibilité des données	Affinités stratégiques	Synergies concrètes	Atteindre le potentiel	Aperçu de la contextualisation
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					

Source : L'auteur.

Encadré 5. Exemple

ODD 11 : Cible 11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers sous-équipés.

Au cours de la phase de contextualisation, l'étude démographique et les données relatives à la taille de la population, à la croissance démographique, aux flux migratoires et à la densité de la population refont souvent surface, de même que le budget municipal et les capacités financières. Ces éléments sont essentiels pour donner un sens aux données relatives à l'objectif 11.1.

ODD 17 : Cible 17.6 : Renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale.

L'examen de l'engagement de la ville avec d'autres échelles de gouvernance ainsi qu'avec la communauté internationale, par exemple par le biais de réseaux de villes, sera effectué également au cours de la phase de contextualisation. Ces éléments sont essentiels pour créer des indicateurs liés à la cible 17.6.

Les emplacements doivent tenter de concilier le nombre d'ODD sélectionnés de façon à ce qu'il soit assez suffisant pour avoir une approche représentative des examens locaux volontaires, et assez réduit pour que leur mise en œuvre soit principalement orientée vers l'action.

Outre le fait de donner la priorité à un sous-ensemble des 17 ODD, toutes les villes devraient envisager d'inclure l'ODD 11 et l'ODD 17 dans leurs examens locaux volontaires. L'ODD 11 se concentre spécifiquement sur le développement des villes et des établissements humains, ce qui le rend d'une grande pertinence pour les collectivités territoriales. Cet objectif fournit un cadre global permettant aux villes d'œuvrer pour rendre leurs communautés ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables. Il s'agit généralement du choix le plus courant pour les villes du monde entier qui mènent des examens locaux volontaires (environ 80 pour cent des examens locaux volontaires publiés à ce jour portent sur l'ODD 11). Par conséquent, en donnant la priorité à l'ODD 11, les villes peuvent garantir un solide potentiel de partage des connaissances et comparer leurs progrès à ceux réalisés ailleurs dans le monde.

L'utilisation de l'ODD 17 (« Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable ») est également recommandée pour évaluer les progrès car cet objectif fournit un cadre pour l'alignement et la mobilisation des ressources et des partenariats. Ce cadre permet aux collectivités territoriales de collaborer efficacement avec d'autres niveaux de gouvernement, ainsi qu'avec le secteur privé et la société civile pour obtenir des résultats en matière de développement durable. De plus, l'utilisation du cadre de l'ODD 17 aide les gouvernements locaux à repérer les lacunes en matière de financement et de ressources, ce qui constitue une étape fondamentale pour la localisation des ODD.






Les ODD 11 et 17 présentent également des avantages pratiques lorsqu'ils sont sélectionnés dans le cadre de l'exercice de l'examen local volontaire. Le processus d'examen local volontaire devrait, en tout état de cause, s'effectuer à l'étape de contextualisation, et les données collectées deviennent souvent et de manière naturelle des indicateurs pour les ODD 11 et 17. Par conséquent, le choix de ces deux ODD comme

points de départ pour la priorisation offre au processus d'examen local volontaire une fluidité particulière qui permet le passage d'une phase à une autre de manière naturelle.

Il faut adopter une approche fondée sur les droits de l'homme dans l'évaluation de tous les ODD. Cette approche inclusive doit guider l'élaboration des recommandations politiques émanant des examens locaux volontaires. Concernant l'intégration de la dimension de

genre, par exemple, des liens peuvent être détectés dans tous les objectifs et toutes les cibles : les femmes et la pauvreté ; les types d'emploi et les conditions du marché du travail ; la répartition disproportionnée du travail de soins non rémunéré ; le contrôle des femmes sur leur corps ; le contrôle des femmes sur les revenus et les ressources du ménage ; l'incidence des conflits armés sur la situation des femmes et des filles ; ainsi que d'autres questions. Certains de ces facteurs sont liés à

Tableau 11. Entrées par thème reliant les objectifs de développement durable aux questions relatives aux droits des femmes

	Objectif	Entrées par thème reliant les objectifs de développement durable aux questions relatives aux droits des femmes
	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.	<ul style="list-style-type: none"> • Discrimination fondée sur le genre dans l'affectation des ressources économiques. • Législations discriminatoires. • Disparités fondées sur le sexe sur le marché du travail. • Normes culturelles.
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	<ul style="list-style-type: none"> • Différences biologiques. • Contrôle des sources en tenant compte des questions de genre. • Charge du travail domestique non rémunéré. • Relations de pouvoir au sein du ménage. • Violence sexiste.
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût du ralentissement économique et l'impact sur les individus d'un point de vue tenant compte de la problématique hommes-femmes. • Autonomisation par le travail rémunéré. • Relations fondées sur le sexe sur le marché du travail.
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact du progrès industriel, de la transformation économique et de la croissance de l'industrie d'exportation sur le travail des femmes. • L'impact des transformations sectorielles sur les marchés non formels dans le secteur des services.
	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle des femmes et leur capacité à accéder aux services de base, aux infrastructures (transport) et aux services de traitement des déchets. • Droit des femmes à des espaces urbains sûrs (problèmes de harcèlement dans les espaces publics).

Source : Mainstreaming gender in voluntary national reviews, e-course, ESCWA.

plus d'un des ODD, de sorte qu'aucun des 17 ODD ne peut être entièrement mis en œuvre sans traiter la discrimination fondée sur le genre dans différents domaines (économique, social et politique) et à différents niveaux (législatif, institutionnel et social) (tableau 11).

Il est également important de collaborer avec le FPHN dans les domaines prioritaires annuels concernant les ODD. La dynamique créée par ces cycles prioritaires est susceptible de tirer pleinement parti de la coordination et de la mise en œuvre des initiatives liées aux ODD. Certaines villes ont fait le choix de prioriser les ODD examinés lors du cycle annuel du FPHN, tirant ainsi le meilleur parti des activités internationales.

À ce stade, les collectivités territoriales devraient avoir une meilleure compréhension de leurs principaux défis, opportunités et potentiels de coopération en créant une vision commune et un plan d'engagement des parties prenantes, et en activant des exercices de contextualisation et d'étalonnage. Il en résulte une priorisation stratégique qui facilite l'affectation efficace des ressources et crée une dynamique pour les étapes ultérieures des examens locaux volontaires.

3. Cohérence des politiques

Il est essentiel d'articuler le processus d'élaboration de l'examen local volontaire avec une gouvernance multi-niveaux et intersectorielle, tout en cherchant à assurer la cohérence des politiques³⁹. Aussi est-il important d'articuler le processus d'élaboration de l'examen local volontaire avec les initiatives et les documents stratégiques existants aux niveaux local, national et régional, de déclencher la mise en œuvre des schémas de gouvernance collaborative et d'aligner les cycles budgétaires (voir plus au chapitre 3.4.2 sur le cadre financier de de l'examen local volontaire).

L'élaboration des examens locaux volontaires est, de par sa conception, un processus collaboratif qui implique des acteurs de différentes échelles et de différents secteurs. Les cadres normatifs mondiaux prévus par les programmes adoptés au niveau international tels que l'Agenda 2030 et le Nouvel Agenda Urbain jouent le rôle de centre d'informations qui offre un langage commun et facilite la coopération. Les gouvernements régionaux et nationaux sont également directement concernés par ces principes et doivent, d'un point de vue stratégique, s'appuyer sur les connaissances acquises par les collectivités territoriales qui mettent en œuvre les examens locaux volontaires. Pour une approche inclusive de la cohérence politique, il est nécessaire d'impliquer les principales parties prenantes dans le processus d'élaboration de l'examen local volontaire (par exemple, la société civile, le milieu universitaire, les secteurs public et privé). Il est également important de relier ce processus aux connaissances de base par des techniques participatives menant à des informations ascendantes indispensables pour la mise en place d'initiatives justes et percutantes.

L'intégration horizontale revêt une importance particulière dans la région arabe où les défis du développement sont complexes et imposent des efforts à déployer dans différents secteurs. Elle vise à mettre en place des politiques coordonnées entre les secteurs, au sein des institutions et entre elles, afin d'aborder de façon cohérente la notion de développement durable. L'intégration intersectorielle garantit, par exemple, que les politiques de développement économique sont alignées sur les politiques de protection de l'environnement, ce qui permet d'éviter les conflits et de promouvoir une piste de développement plus durable. L'intégration horizontale impose également une restructuration organisationnelle, la suppression des cloisonnements et la promotion de l'action stratégique. Le renforcement des capacités joue

un rôle central dans ce processus, créant ainsi un cadre commun pour les différents acteurs impliqués dans les projets de collaboration. La recherche de synergies ainsi que la mise en évidence des lacunes et des incohérences imposent à l'administration locale de recenser les secteurs et les parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre des ODD.

L'intégration verticale favorise les systèmes et les processus de coordination et d'alignement des stratégies, politiques, instruments juridiques et réglementaires, ressources et mandats à plusieurs niveaux. Les collectivités territoriales doivent, aux différents niveaux de gouvernance (par exemple régional, national, infranational et local), et dans le souci d'harmoniser les politiques, les plans et les programmes, recenser les acteurs concernés qui prennent actuellement part aux initiatives liées à la mise en œuvre des ODD. À cet égard, il est essentiel d'aligner, dans la mesure du possible, le processus d'examen local volontaire sur les politiques urbaines nationales⁴⁰.

ONU-Habitat⁴¹ fournit un cadre aux collectivités territoriales qui élaborent leurs examens

locaux volontaires dans le but d'évaluer leurs capacités en matière de gouvernance multi-niveaux. Ce cadre sert à faire le lien entre la localisation des ODD et la gouvernance multi-niveaux en fournissant un outil d'évaluation des performances qui explore l'intégration verticale, l'intégration horizontale et l'engagement des parties prenantes (tableau 12). Il sert également à mettre en exergue la gouvernance multi-niveaux dans toutes les phases des cycles politiques (c.-à-d. engagement politique et arrangements institutionnels, planification, mise en œuvre, surveillance et établissement de rapports).

En associant l'intégration verticale et horizontale à l'engagement des parties prenantes, ce cadre constitue pour les collectivités territoriales un point de départ pour planifier et suivre des projets et des initiatives à plusieurs niveaux, dans un souci de cohérence stratégique des politiques. Ce cadre sert également d'outil d'examen et de rétrospective qui détermine les réalisations (par exemple, les mécanismes et les structures) et les résultats (par exemple, les fonctionnalités). Il est de même indispensable pour formaliser et

Tableau 12. Outil d'évaluation des performances

Principes	Dimensions	Facteurs contextuels	Pratiques				Réalizations	Résultats
			Engagement politique et dispositions institutionnelles	Planification	Mise en œuvre	Surveillance et établissement de rapports		
	Intégration verticale							
	Intégration horizontale							
	Engagement des parties prenantes							

Source : Adapté de UN-Habitat (2022, p. 29).

institutionnaliser les instruments de cohérence politique que le processus d'élaboration de l'examen local volontaire parvient à générer.

Le processus d'examen local volontaire est également crucial pour l'alignement temporel dans la mesure où il englobe généralement un ensemble d'objectifs et d'initiatives qui ne figurent pas dans les mandats politiques uniques. Par conséquent, les examens locaux volontaires jouent un rôle important qui consiste à assurer la cohérence au-delà des cycles politiques, à consolider une vision et à institutionnaliser des mécanismes opérationnels efficaces, ce qui constitue une tradition transmise à long terme à une ville⁴².

L'élaboration des examens locaux volontaires étant encore une tendance émergente dans la région, 20 pays arabes ont déjà procédé au lancement d'examens nationaux volontaires. Ce scénario donne l'occasion aux acteurs locaux d'articuler leurs efforts avec les lignes directrices, les informations, les sources de données et les initiatives existantes développées par les examens nationaux volontaires. En outre, les avancées réalisées dans l'atteinte des ODD font l'objet d'un processus transcalaire où la gouvernance multi-niveaux et la coopération s'imposent. Pour les collectivités territoriales qui élaborent des examens locaux volontaires, l'intégration de l'expérience des examens nationaux volontaires dans ce processus est également indispensable pour obtenir un soutien national et faciliter l'appui politique et financier dans la phase de mise en œuvre.

Etablir une liaison entre l'examen local volontaire et l'examen national volontaire permet de créer des cycles vertueux de collecte de données, d'affectation de ressources et de mise en œuvre qui sont mutuellement bénéfiques et efficaces. Cette liaison est également propice au partage des

connaissances et à la diffusion des bonnes pratiques. Les processus liés d'élaboration de l'examen local volontaire et de l'examen national volontaire accélèrent la mise en œuvre et facilitent l'intégration verticale et horizontale ainsi que l'engagement des parties prenantes, ce qui permet de faire face aux pratiques cloisonnées et de favoriser la participation. Il s'agit d'un facteur clé dans la consolidation des mécanismes formels visant à tirer pleinement parti des occasions qu'offre l'intégration des examens locaux volontaires et des examens nationaux volontaires. Cet alignement devrait également se faire sur le fond, en tirant parti des connaissances contenues dans ces rapports pour faire progresser la compréhension locale et nationale des progrès accomplis pour atteindre les ODD.

Les examens locaux volontaires et les examens nationaux volontaires prônent un récit tourné vers l'avenir, résultat d'une vision commune émanant de processus participatifs et de l'engagement des parties prenantes. La liaison établie entre les examens locaux volontaires et les examens nationaux volontaires renforce la légitimité de ces visions communes et favorise l'adhésion des parties prenantes. Cette vision commune et mutuellement renforcée s'avère également plus efficace pour garantir le principe de ne laisser personne de côté, car elle implique généralement la triangulation de multiples processus de consultation aux niveaux national (Examen national volontaire) et local (Examen local volontaire).

La collaboration entre les différents niveaux de gouvernement peut varier en qualité et en profondeur, ce qui donne lieu à une forme d'intégration plus ou moins orientée vers la mise en œuvre des ODD. Les interactions sont variables aussi, allant d'un dialogue limité à des niveaux élevés de coproduction (figure 8).

Figure 8. Exemples de qualité et de mécanismes d'interaction



Source : Dialogue sur les villes durables, La gouvernance urbaine au cœur de la mise en œuvre de l'ODD 11, GTF, CUGL et ONU-Habitat (mai 2018).

Encadré 6. Aligner les cycles politiques et la gouvernance multi-niveaux – le cas d'Amman

Publié en 2022, l'examen local volontaire^a d'Amman a été le premier de la région arabe, ouvrant ainsi la voie à d'autres collectivités territoriales pour développer des initiatives de localisation des ODD. Ayant été simultanément élaboré avec le second examen national volontaire mené en Jordanie, l'examen local volontaire d'Amman a stratégiquement tiré parti du cycle politique national, créant ainsi des opportunités de collaboration dans les différentes phases du processus de sa mise en œuvre. Ce cas illustre une collaboration synergique entre les entités locales et les entités nationales aux études portant sur la priorisation des ODD, les défis et les moyens du développement durable. La complémentarité entre l'examen local volontaire d'Amman et l'examen national volontaire de Jordanie met en évidence les bonnes pratiques en matière de gouvernance multi-niveaux par la création de plateformes pour le renforcement des capacités et l'optimisation de l'affectation des ressources.

^a Voluntary Local Review – The City of Amman, Jordan. ESCWA, UN-HABITAT and UCLG-MEWA (2022).

Au fond, cette intégration consoliderait et mettrait à profit un cadre habilitant pour la gouvernance multi-niveau, dans lequel des mécanismes seraient mis au point pour impliquer les acteurs infranationaux au processus de prise de décisions et de responsabilité. Plusieurs mécanismes peuvent être utilisés pour intégrer les gouvernements locaux et nationaux dans les processus de prise de décision. Ces mécanismes consistent à solliciter l'avis des collectivités territoriales sur les politiques et les plans nationaux qui ont un impact sur les communautés locales, à les faire participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives, et les inciter à élaborer conjointement des politiques et des plans pour s'assurer qu'ils sont alignés sur les priorités et les besoins locaux.

Dans un tel environnement, les informations tirées des processus de mise en œuvre d'examens nationaux volontaires et d'examens locaux volontaires peuvent éclairer les cycles d'élaboration ultérieurs grâce à des pratiques de partage des connaissances ascendantes et descendantes. Cette intégration doit être délibérée et intégrée stratégiquement dans les phases de planification, de lancement, d'exécution et de surveillance de l'élaboration des politiques.

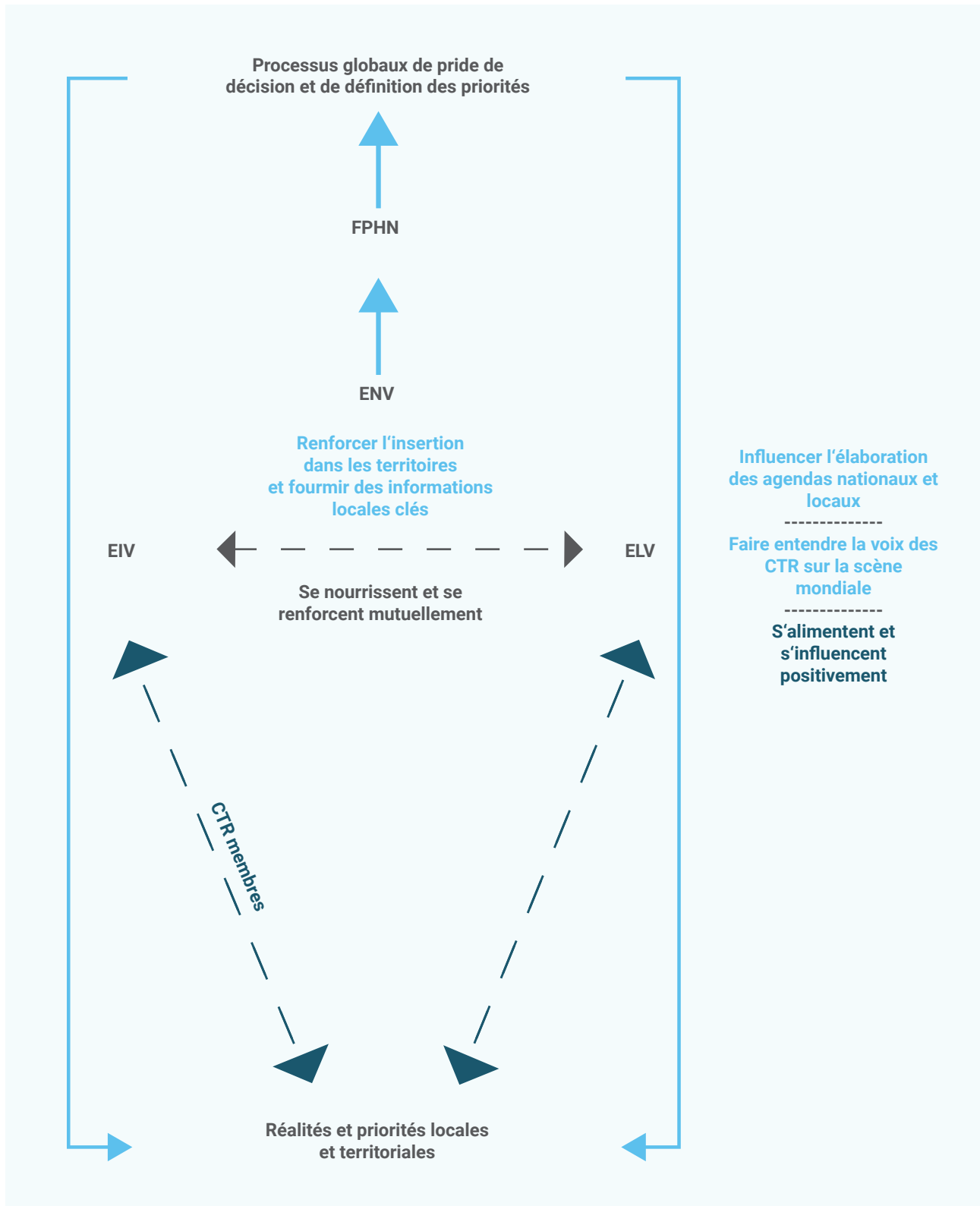
En général, les examens nationaux volontaires menés dans la région arabe présentent des domaines prioritaires communs tels que la collecte de données, le financement et la mise en place de partenariats. L'intégration des questions de genre et l'engagement des femmes dans de nombreux secteurs sont également des priorités absolues dans plusieurs pays, tels que l'Égypte, la Jordanie, le Qatar et l'Arabie saoudite. Cependant, l'accent mis sur des sujets spécifiques varie selon les pays. La Jordanie, par exemple, met en exergue l'intégration du changement climatique et la numérisation, tandis que la

Somalie donne la priorité à l'accès à l'eau et à l'éducation. Les Émirats arabes unis mettent en évidence le développement durable par le biais de projets économiques verts, d'énergies renouvelables et du développement d'indicateurs clés de performance urbains, tandis que l'Arabie saoudite insiste sur la nécessité des partenariats et de la coopération.

Les examens locaux volontaires constituent également des éléments clés dans la constitution d'examens infranationaux volontaires (EIV)⁴³ réussis. Les examens infranationaux volontaires sont des outils comparatifs ascendants menés dans les villes à l'échelle d'un pays pour en dégager les tendances, les lacunes et les opportunités. Cet exercice n'est rendu possible que si les efforts déployés par les villes sont alignés sur la localisation des ODD par la normalisation de la collecte des données et l'homogénéisation de l'analyse des données. Le potentiel des examens infranationaux volontaires est révélé par les capacités régionales de reproduction d'examens locaux volontaires de haute qualité dans plusieurs zones urbaines, donnant ainsi lieu à une taille d'échantillon et des paramètres de comparaison importants (figure 9).

Le processus d'examen local volontaire devrait également prendre en considération les zones urbaines fonctionnelles qui englobent plusieurs villes et qui font état des processus d'urbanisation complexes dans lesquels les dynamiques urbaines, les paysages opérationnels, les flux de personnes, d'informations et de marchandises ne sont pas restreints aux juridictions légales⁴⁴. Les acteurs locaux et métropolitains doivent aborder ces processus de manière délibérée et stratégique afin de renforcer la coopération liée à la gestion des données et au développement de politiques urbaines adaptées aux processus d'urbanisation inégale.

Figure 9. Les liens entre l'examen national volontaire, l'examen infranational volontaire et l'examen local volontaire



Source : Guidelines for Voluntary Subnational Reviews, UCLG (2021).

Lorsqu'il est adapté aux différents acteurs et secteurs, le processus d'examen local volontaire renforce la gouvernance multi-niveaux et tire pleinement parti de la cohérence des politiques. L'examen local volontaire qui émane de ce processus peut éclairer la mise en application d'initiatives conjointes, contribuant ainsi à la prise de décision aux niveaux national et régional. D'une part, les villes doivent assumer leur responsabilité dans la localisation des ODD et, d'autre part, les collectivités territoriales doivent prendre part au processus de prise de décision avec les autres échelles de gouvernance.

4. Collecte et normalisation des données

Le processus d'examen local volontaire doit être fondé sur des données probantes, et activer des indicateurs clés pour évaluer la situation actuelle et envisager des pistes d'action. La disponibilité des données au niveau urbain est indispensable. La collecte de données dans le cadre des examens locaux volontaires a pour objectif principal de fournir des indicateurs contextualisés pour évaluer les progrès d'une ville dans la réalisation des ODD. Elle vise également à obtenir des indications permettant d'orienter les discussions sur les thèmes prioritaires, la conception et la mise en œuvre des politiques.

Il existe différentes manières d'aborder la collecte de données, d'où la nécessité de développer une approche solide pour la normalisation de l'évaluation des ODD et l'harmonisation des données. Il est également essentiel que le processus d'examen local volontaire prenne en compte différents types de données quantitatives et qualitatives, afin de trianguler les résultats et d'obtenir des indications plus précises.

Le rapport 2021 de la CESAO intitulé « Between Now and 2030 »⁴⁵ montre que la disponibilité

des données au niveau national constitue un défi important dans la région arabe, avec environ 50 pour cent des indicateurs en manque d'informations. L'insuffisance des données réduit considérablement l'efficacité de la prise de décision et met en évidence l'importance d'améliorer les investissements, la planification et la législation en matière de pratiques statistiques. La disponibilité des données au niveau des collectivités territoriales est souvent encore plus problématique qu'au niveau national. Les données sont indispensables pour les collectivités territoriales à l'élaboration de politiques percutantes. Par conséquent, la gouvernance de la collecte de données devrait être menée en étroite collaboration avec la municipalité et d'autres fournisseurs de données, tels que les institutions nationales de statistiques et les centres de données urbaines.

Les difficultés liées à l'accessibilité, à la disponibilité et à la qualité des données peuvent survenir en raison de facteurs de gouvernance (par exemple, les compétences à différents niveaux de gouvernement et leur incidence sur la production de données), de facteurs de coordination (par exemple, l'absence de processus structurés de collecte de données) et, entre autres, de facteurs en lien avec les ressources (par exemple, l'accès réduit aux ressources financières et humaines et leur disponibilité limitée pour planifier et mener à bien la collecte et le traitement des données à intervalles réguliers).

La qualité des données constitue un facteur déterminant dans la collecte et l'analyse des données, ayant une incidence directe sur l'utilité des informations recueillies et leur concrétisation en politiques et en actions. Le fait de disposer de données granulaires et désagrégées permet aux villes d'élaborer des politiques, des programmes et des

interventions efficaces, ciblés sur les besoins spécifiques de ses différents groupes. Cela permet également une plus grande précision dans la surveillance et l'évaluation des avancées dans la réalisation des ODD.

Les données granulaires sont des données collectées à un niveau très détaillé et bien précis, comme les données sur un quartier ou un groupe démographique spécifique. Ce type de données procure davantage de détails et de précision quant à la compréhension des défis et des opportunités spécifiques auxquels sont confrontés différents groupes de la ville, tels que le niveau de pauvreté, l'accès à l'éducation ou aux services de santé, ou l'état de l'environnement dans une zone spécifique.

Les données désagrégées sont ventilées en fonction de caractéristiques propres telles que l'âge, le sexe, la race ou le niveau de revenu. Ce type de données démontre comment différents groupes dans la ville sont affectés par des difficultés ou des opportunités bien définies, comme par exemple la façon dont l'accès à l'éducation ou aux services de santé varie en fonction du sexe ou de la race. Les données désagrégées donnent aux villes la possibilité de mesurer et de traiter les inégalités et les disparités au sein de la population, et à prendre des décisions plus inclusives et plus équitables.

La capacité locale constitue également une importante difficulté à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration des examens locaux volontaires. Dans de nombreux cas, le bureau local peut ne pas avoir connaissance des ODD. Pour surmonter cet obstacle et recueillir les données et informations de base nécessaires, il faut créer un environnement de collaboration où seront traitées les questions et les préoccupations posées, et affecter des groupes d'experts à chaque ODD sélectionné, avec le souci de privilégier une compréhension

globale du contexte local et de repérer les lacunes en matière d'information.

Les gouvernements infranationaux utilisent diverses méthodes de pointe pour collecter des données destinées à les aider dans leurs efforts pour atteindre les ODD. L'une d'elles est, comme indiqué par la CESAP⁴⁶, l'utilisation d'observations géospatiales en conjonction avec les données de micro-enquêtes et l'apprentissage automatique. L'initiative « leave no location behind » développée par le laboratoire géostatistique de la CESA⁴⁷ préconise le géoréférencement comme approche centrale de collecte et d'analyse des données qui fournit aux décideurs des données géographiques de qualité. La prise en compte par les gouvernements infranationaux de l'élément temporel dans le cadre de la collecte des données est essentielle dans la mesure où elle leur permet de vérifier leurs progrès et de procéder aux ajustements nécessaires pour atteindre leurs objectifs⁴⁸.

Il existe de nombreuses alternatives pour la collecte et l'analyse des données relatives aux indicateurs urbains. Des initiatives telles que le World Competitiveness Center⁴⁹ de l'International Institute for Management Development (IMD) et l'Observatoire de la ville intelligente⁵⁰, ainsi que des indices tels que l'indice de santé urbaine⁵¹ et l'indice de pauvreté multidimensionnelle⁵² offrent aux villes des options générales et sectorielles pour l'analyse des données. Au cours des dernières années, les Nations unies ont fourni différentes approches telles que l'indice de prospérité des villes de l'ONU-Habitat⁵³ et les indicateurs de suivi mondiaux du réseau de solutions pour le développement durable⁵⁴ (Sustainable Development Solutions Network Global surveillance Indicators). Parmi les autres initiatives internationales relatives à la collecte de données au niveau local, on peut citer les travaux du Conseil mondial sur les

Encadré 7. Collecte de données, mais où sont les données ?

Dans la région arabe, l'un des principaux défis rencontrés dans les processus d'élaboration d'examens locaux volontaires est lié aux données. Cela ne doit pas décourager les collectivités territoriales de continuer à mener des examens locaux volontaires qui constituent un excellent outil pour faire évoluer le débat et préconiser de meilleures pratiques. Dans le cas où le défi serait constitué de restrictions majeures s'appliquant sur les données disponibles, il est important d'adopter une approche transparente et structurée pour le relever. Un comité de données composé d'experts et de représentants du gouvernement est indispensable pour dresser un bilan clair de l'état actuel de la collecte des données, mettre en évidence les défis et indiquer la voie à suivre. Non seulement cet exercice est fondamental pour élaborer un plan de collecte de données à partir de zéro, mais aussi pour s'attaquer aux restrictions imposées en insistant sur la nécessité d'y mettre fin (en préconisant par exemple une meilleure affectation des ressources et une meilleure formation). En cas de collecte de données à partir de zéro, il est recommandé de suivre les directives internationales (telles que le cadre mondial de suivi des zones urbaines) et de se conformer aux normes appropriées. Les données collectées doivent être vérifiables, traçables et comparables dans les éditions futures des examens locaux volontaires.

données urbaines (World Council on City Data) visant à élaborer une certification pour la collecte et la gestion des données urbaines⁵⁵, ainsi que, entre autres, le cadre commun de présentation des rapports proposé par la Convention Mondiale des maires pour le Climat et l'Énergie⁵⁶.

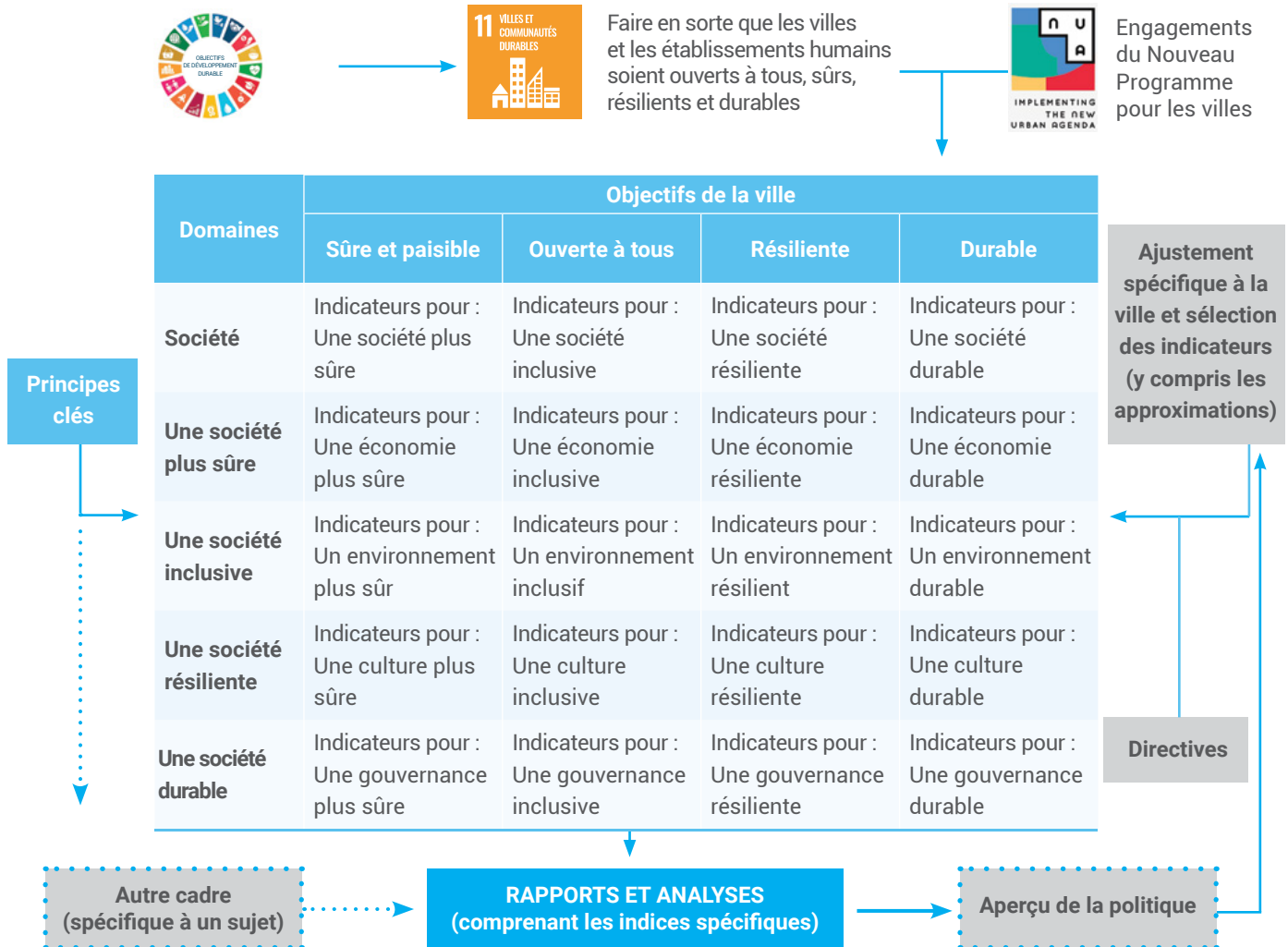
La mise en place d'un cadre commun est essentielle pour permettre aux villes de mieux aligner leurs examens locaux volontaires sur les normes internationales en utilisant une approche holistique et intégrée, en se concentrant sur les questions les plus critiques, en améliorant la qualité et la comparabilité des données et en renforçant la participation des parties prenantes. Ce cadre doit fournir des orientations claires en matière de collecte de données, susceptibles de faciliter la comparabilité et la surveillance.

Le cadre mondial de suivi des zones urbaines⁵⁷ est un outil efficace développé pour surveiller et suivre les progrès vers l'atteinte des ODD. Il vise à fournir une approche complète et standardisée pour évaluer et rendre compte de l'état des zones urbaines dans le monde.

Ce cadre comprend un ensemble d'indicateurs et de méthodes de collecte de données qui peuvent être utilisés pour évaluer les performances des villes (figure 10).

Le cadre mondial de suivi urbain vise l'efficacité, (c'est-à-dire alléger la charge des villes), l'efficience (c'est-à-dire à fournir aux villes des informations orientées vers l'action) et l'harmonisation (c'est-à-dire à produire des données comparables et à normaliser les définitions). Il propose également une approche méthodologique caractérisée par une flexibilité intégrée permettant aux villes de sélectionner des dimensions et des domaines spécifiques d'indicateurs, et de les adapter en fonction de leurs réalités. Cette approche – notamment avec ce qu'elle implique en termes de définitions conceptuelles, de cadre méthodologique, de méthodes de collecte et d'analyse des données et de pratiques de construction d'indicateurs – est une tradition transmise à la ville et destinée à devenir opérationnelle à l'avenir pour différents sujets, à mesure que les priorités évoluent.

Figure 10. Structure du cadre de suivi des zones urbaines



Source : The Global Urban Monitoring Framework, UN-Habitat (2022).

Il est important d'envisager que le cadre mondial de suivi des zones urbaines intègre également des principes fondamentaux dans le processus de création des indicateurs. Se concentrer sur un cadre complémentaire en utilisant d'autres ressources disponibles à partir d'indices existants peut par exemple servir à tirer pleinement parti des occasions qu'offre la contribution partagée entre les autres initiatives qui rendent compte de la réalisation des ODD. Ceci donne lieu en retour à d'importantes opportunités pour relier les processus de collecte de données

menés aussi bien dans le cadre des examens nationaux volontaires que dans celui des examens locaux volontaires d'une manière mutuellement bénéfique, de façon à optimiser la gouvernance multi-niveaux et la cohérence des politiques.

Les indicateurs du cadre mondial de suivi des zones urbaines sont également axés sur les personnes et englobent de bonnes pratiques qui se reflètent par l'accent mis sur les décisions liées à la vie des personnes, mettant ainsi en oeuvre le principe central de

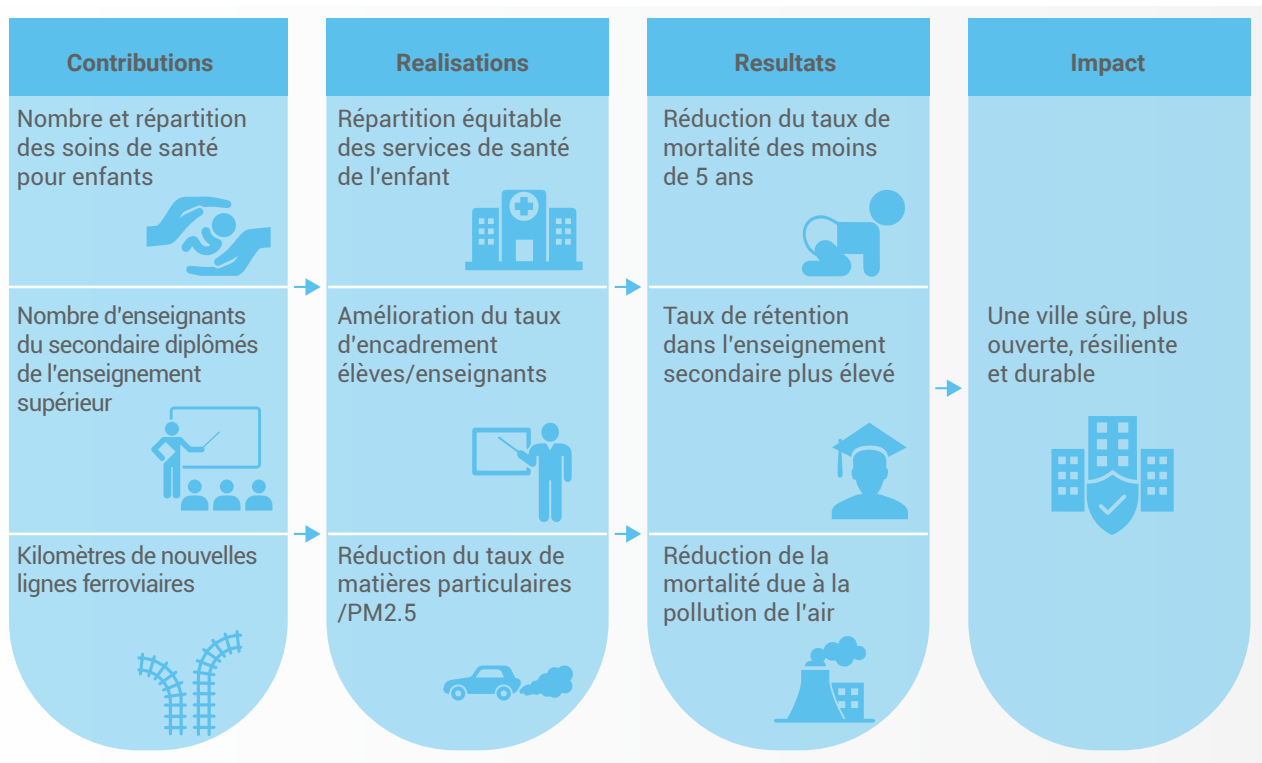
ne laisser personne de côté. Pour ce faire, la priorité est donnée aux données granulaires qui permettent d'évaluer les inégalités et de mettre en évidence les écarts sociaux importants. L'accent mis par le cadre mondial de suivi des zones urbaines sur la pertinence et l'orientation vers l'action constitue un autre élément essentiel guidant son processus de collecte et d'analyse des données (figure 11). Des indicateurs disponibles au niveau urbain et principalement influencés par les acteurs urbains sont sélectionnés à cette fin.

Le cadre mondial de suivi des zones urbaines offre aux villes un langage commun pour aborder les normes internationales de collecte et d'analyse des données, facilitant ainsi le partage des connaissances et les études comparatives. Ce cadre est en synergie avec les directives figurant dans le présent document, car il met à la disposition

des collectivités territoriales des pistes bien définies et exploitables tout en étant suffisamment flexible pour tenir compte de leurs spécificités, et facilite un processus continu de surveillance et des itérations progressives capables de mener à bien l'évaluation des défis mondiaux actuels qui évoluent rapidement.

« Unis pour des villes intelligentes et durables » (U4SSC)⁵⁸ est une autre approche synergique pour la collecte et l'analyse des données. En 2021, l'U4SSC a lancé une série d'indicateurs clés de performance (KPI) qui ont donné lieu à 91 indicateurs servant à évaluer les progrès des villes dans le cadre des villes intelligentes et durables. Les indicateurs clés de performance fournissent une norme internationale pour la collecte et l'évaluation des données dans des dimensions telles que l'économie, l'environnement, la société et la

Figure 11. Exemple de chaîne de résultats



Source : The Global Urban Monitoring Framework, UN-Habitat (2022).

culture, en mettant l'accent sur des éléments directement liés aux villes intelligentes, à la durabilité et aux avancées réalisées dans l'atteinte des ODD. En fonction du contexte, les indicateurs clés de performance de la ville intelligente et durable peuvent constituer un complément efficace au cadre mondial de suivi des zones urbaines.

À ce stade, il est important de noter que la collecte de données qualitatives nécessite également une méthodologie cohérente. Les différentes méthodes d'analyse des données qualitatives englobent les groupes de travail, les entrevues et la recherche documentaire. La CEE-ONU⁵⁹ souligne l'importance de la collecte de données qualitatives par le biais de processus participatifs pour mieux appréhender des questions en jeu tout en favorisant la participation et l'inclusion dans le processus de prise de décision. En impliquant diverses parties prenantes, y compris les minorités et les groupes vulnérables, les villes peuvent sensibiliser

les membres de la communauté au sujet des ODD et susciter parmi eux un sentiment d'appropriation. Cela peut conduire à des solutions plus efficaces et plus durables. En outre, la collecte participative de données peut contribuer à ce que les perspectives et les besoins des groupes marginalisés soient pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes liés aux ODD.

En conclusion, il existe différentes approches pour la collecte de données, mais il est indispensable de développer une méthodologie transparente qui englobe de multiples sources de données. Il est tout aussi important que les exercices antérieurs de contextualisation et d'étalonnage mentionnés dans le présent document soient également pris en compte pour la prise de décision stratégique en matière de collecte de données. Chaque contexte est différent et des cadres spécifiques peuvent être plus appropriés dans chaque cas.

C. Phase de planification stratégique.....

L'analyse des données en action

Convertir les données en actions est essentiel pour que les informations tirées des examens locaux volontaires ne se réduisent pas à de simples observations passives, mais constituent des catalyseurs pour un changement significatif. Pour associer l'analyse des données à des actions concrètes, le présent document propose une approche structurée qui tient compte des divers acteurs, ainsi que des différentes échelles de gouvernance et d'échéances. Fournir des recommandations réalisables et basées sur des données probantes constitue un aspect fondamental de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Il est

nécessaire de valoriser les informations tirées de l'analyse des données en les traduisant en recommandations réalisables et en intégrant le cadre des ODD dans l'élaboration des politiques locales.

Des recommandations réalisables, imprégnées de connaissances factuelles, offrent une piste bien définie pour aborder des questions contextualisées et élaborer un plan d'action. Elles sont également essentielles pour fournir un ciblage stratégique de ce qui est le plus important, avec, en priorité, les défis et les initiatives. Ce processus améliore considérablement la prise de décision et l'affectation des ressources.

Ces recommandations sont indispensables pour faciliter la collaboration stratégique entre les différents acteurs, tels que les collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire. En outre, cela conduit à une meilleure harmonisation avec les différents niveaux de gouvernance, à savoir les niveaux national, régional et local, tout en veillant à ce que les différents points de vue et besoins soient pris en compte et que les actions soient coordonnées et efficaces.

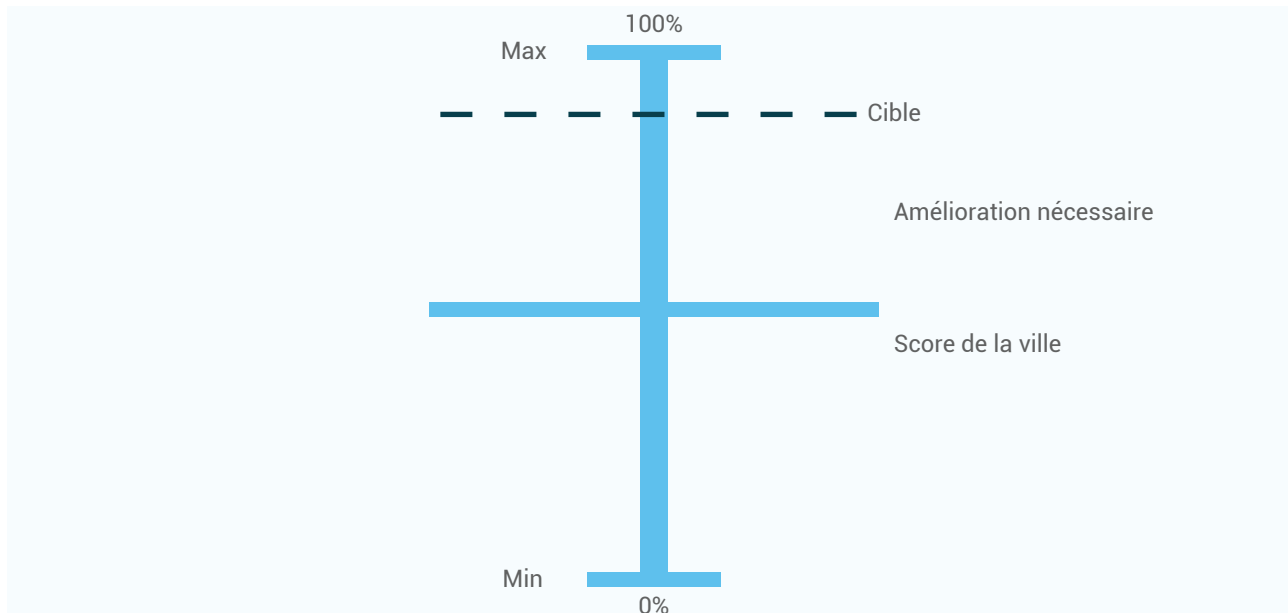
L'association entre l'analyse des données et l'action favorise un alignement temporel visant à optimiser la répartition des actions sur différentes échéances, telles que le court, le moyen et le long terme. Une approche stratégique permettant d'articuler les échéances, les acteurs, les ressources et les priorités est essentielle pour garantir un système d'action durable. Le passage des données à l'action est indispensable pour réduire l'écart entre les données et la mise en œuvre, se concentrer sur ce qui est le plus important, impliquer différents acteurs et niveaux de gouvernance, et s'aligner sur des échéances variées. Ce processus améliore considérablement les possibilités de réaliser les ODD.

Différents systèmes d'analyse des données sont proposés dans les examens locaux volontaires publiés. Tout d'abord, il est essentiel d'évaluer la performance de la ville pour chaque indicateur des ODD. En proposant qu'un cadre cohérent tel que le cadre mondial de suivi des zones urbaines soit utilisé pour la création d'indicateurs, ce document fournit un outil techniquement solide pour l'harmonisation, la normalisation et l'évaluation. Ces indicateurs donnent des indications précises sur le score de la ville par ODD en le comparant au score cible et en calculant la distance qui la sépare, le cas échéant, de l'« achèvement » (figure 12).

Les processus de mise en œuvre de l'examen local volontaire s'appuient également sur des procédures de collecte de données et complètent les cadres standard, comme les indicateurs clés de performance du cadre mondial de suivi des zones urbaines et ceux de la ville intelligente et durable, par des indicateurs sur mesure qui tiennent compte des phénomènes locaux particuliers. Pour un cadre analytique efficace, la CEA suggère de développer des indicateurs adaptés au contexte local, qui pourraient être influencés par les politiques locales, et seraient mesurables grâce à des données accessibles⁶⁰. Les administrations sont également encouragées à adopter une approche transparente de la collecte de données et à développer un système de collecte de données qui permette de combler les lacunes et d'améliorer les pratiques, en particulier en ce qui concerne les données granulaires.

À ce stade, il est important d'avoir une approche cohérente du traitement des données (traduction, organisation, filtrage, validation et analyse des données). Concernant la traduction, les données qualitatives de l'examen local volontaire sont présentées dans différentes langues et doivent être traduites dans une langue convenue. Pour l'organisation, un volume important de données est produit/collecté dans le contexte des examens locaux volontaires, ce qui nécessite une catégorisation minutieuse basée sur des paramètres spécifiques. Quant au filtrage, il est nécessaire de faire la distinction entre les données (et sources de données) qui se rapportent aux ODD et à leurs cibles examinées dans le cadre des examens locaux volontaires, et celles qui ne s'y rapportent pas. Les données de l'examen local volontaire doivent également être validées dans le but de garantir leur qualité et leur fiabilité (pour définir lesquelles peuvent être prises en compte dans l'analyse).

Figure 12. Exemple de visualisation d'un indicateur, y compris les seuils



Source : L'auteur.

Les données fournies par les indicateurs sur les performances des villes doivent être triangulées avec d'autres sources d'information, ce qui permet une compréhension contextualisée des dynamiques urbaines locales. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, d'importantes données contrastées peuvent ressortir des ateliers, des entrevues, des analyses contextuelles et des études de cas, entre autres. ONU-Habitat et CUGL⁶¹ (2021) indiquent que, lors de l'analyse des examens locaux volontaires menés par des villes comme Bristol au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sao Paulo au Brésil et Los Angeles aux États-Unis d'Amérique, des processus participatifs ont été indispensables pour comparer les données officielles, compléter les informations obtenues grâce aux indicateurs et aboutir à des actions de suivi plus efficaces.

Les bonnes pratiques issues des examens locaux volontaires publiés dans différentes régions offrent des approches intéressantes

pour les méthodes de triangulation des données. Nous proposons dans le présent rapport une approche permettant d'articuler l'analyse des données documentaires, les consultations et les entrevues avec les intervenants, ainsi que les sondages qui débouchent sur des aperçus contextualisés qui servent à réfléchir de façon critique aux résultats des données quantitatives.

Le projet de l'examen local volontaire d'Amman⁶² entreprend la triangulation en utilisant des enquêtes, des entrevues, des analyses de données documentaires et des consultations de parties prenantes. Cela permet une compréhension très fine des tendances locales en matière de qualité de vie et d'actions liées aux ODD, avec la possibilité de recenser et de prendre en compte les groupes vulnérables tout en consolidant le principe de ne laisser personne de côté. Ces exercices sont également essentiels pour mettre en évidence les défis tels que les lacunes en matière de données ou d'autres obstacles contextuels à la réalisation des ODD.

Aux États-Unis, l'examen local volontaire de Los Angeles⁶³ met en avant des initiatives ambitieuses pour obtenir des informations hyperlocalisées en recueillant des données narratives qualitatives. Ce type de données permet aux décideurs politiques une compréhension approfondie des dynamiques locales au niveau de la rue en tirant des enseignements des expériences vécues par les habitants de la ville. De plus, Los Angeles présente une approche intéressante de collecte de données pour consolider les référentiels d'action par la mise en place de l'indice des activités des ODD. En facilitant la communication et la coordination, cette plateforme en constante évolution donne à la communauté locale impliquée dans les initiatives liées aux ODD les moyens de se prendre en charge.

Ces exemples montrent qu'il est possible de combiner différentes sources de données pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Faire preuve de créativité et d'ingéniosité dans la collecte de données peut s'avérer d'une importance particulière dans les contextes où les données quantitatives disponibles sont considérablement lacunaires.

L'élaboration d'examens locaux volontaires dans la région arabe est une expérience qui, bien que limitée, fournit une approche efficace de l'analyse des données. Les examens locaux volontaires d'Amman et d'Agadir, au Maroc, ont tous présenté des documents de travail (également appelés « documents de discussion ») qui ont permis d'entreprendre une analyse approfondie de chacun des ODD sélectionnés, de mettre en contexte les résultats des indicateurs et de formuler des recommandations affinées pour des actions concrètes à entreprendre dans chaque dimension.

L'approche adoptée dans les documents de travail a pour point de départ la priorisation des ODD dans les examens locaux volontaires, en sélectionnant les ODD qui correspondent à la réalité locale (voir la section « étalonnage » pour une approche approfondie de la priorisation). Il s'agit d'affecter consécutivement chaque ODD à un responsable de consultation, à savoir le « président ». Dans le cas d'Amman, par exemple, l'ODD 3 (Bonne santé et Bien-être) est présidé par l'Organisation mondiale de la santé, une organisation de renommée mondiale qui possède une connaissance approfondie du sujet. Dans la même logique, l'ODD 11 (Villes et Communautés durables) est présidé par l'ONU-Habitat, et l'ODD 13 (Action pour le climat) par le PNUD.

Le dispositif des documents de travail met ensuite l'accent sur la consultation des parties prenantes (une autre pratique en synergie avec la section contextualisation du présent document). Des réunions bilatérales et multipartites axées sur des ODD spécifiques sont organisées avec des experts, et des entretiens sont effectués avec des représentants gouvernementaux pour obtenir des informations contextuelles supplémentaires. De plus, des enquêtes ciblées sont menées pour l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Cette approche donne lieu à des études de cas exhaustives pour chaque ODD sélectionné, en triangulant différentes sources de données et en mobilisant les parties prenantes concernées pour une meilleure compréhension des principaux processus, limites et opportunités. L'analyse des données est fondée sur cette approche et reliée à des conclusions multidimensionnelles qui fournissent des recommandations orientées vers l'action. Cette option illustre un changement de

paradigme qui consiste à passer d'une simple présentation des scores des indicateurs pour chaque ODD à une sorte d'échange calibré et contextualisé entre données quantitatives et qualitatives, processus participatifs, engagement des parties prenantes et cohérence des politiques.

La transparence dans l'analyse des données signifie que toute restriction ou difficulté dans la collecte et l'analyse des données doit être ouvertement et clairement divulguée. Il peut s'agir de problèmes tels que des ensembles de données incomplets, un manque de financement, une affectation inefficace des ressources, des efforts redondants et une capacité limitée dans certains domaines en termes de ressources humaines. En reconnaissant et en exposant ces limites, l'analyse permet de fournir une représentation plus correcte et plus précise des données et de mettre en évidence les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.

Les examens locaux volontaires dont l'élaboration ferait l'objet d'éditions ultérieures (c'est-à-dire qu'il ne s'agirait pas de la première édition) devraient être considérés, de par leur nature, différemment des précédents. Un deuxième examen local volontaire, par exemple, doit montrer les progrès accomplis, en mettant l'accent sur les changements qui se sont produits aux niveaux national, régional et local.

À ce stade, des recommandations réalisables sont essentielles à sa réussite. Pour réduire l'écart entre l'analyse des données et l'action, il est important d'établir une méthode systématique visant à formuler des recommandations basées sur les données validées et triangulées. Ce processus devrait mener aux principales constatations de l'analyse des données et

à leur concrétisation par des mesures que les parties prenantes concernées peuvent prendre pour relever les défis identifiés et saisir les opportunités définies. Les recommandations doivent être spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps (SMART), ainsi que directement liées aux constatations correspondantes tirées de l'analyse des données. En outre, elles doivent être classées en catégories en fonction des acteurs concernés, des échelles de gouvernance et des calendriers, en veillant à ce qu'elles soient adaptées aux besoins et aux capacités spécifiques des différentes parties prenantes impliquées dans le processus d'examen local volontaire.

En conclusion, des recommandations concrètes fondées sur des données probantes sont essentielles pour définir les priorités, améliorer la prise de décision et l'affectation des ressources, et faciliter la collaboration entre les différents acteurs, les différents niveaux de gouvernance et les différents calendriers. En utilisant le cadre mondial de suivi des zones urbaines pour la création d'indicateurs et en triangulant les données avec d'autres sources, les collectivités territoriales seront en mesure de développer une compréhension contextualisée de ce dont la ville a besoin pour réaliser des progrès dans l'atteinte des ODD. Le dispositif des documents de travail utilisé dans les examens locaux volontaires d'Amman et d'Agadir, au Maroc, est un exemple type d'une approche qui donne lieu à des recommandations orientées vers l'action en triangulant les données et en s'engageant avec les parties prenantes concernées. Enfin, une approche stratégique visant à mettre en pratique les connaissances factuelles est essentielle pour intégrer les ODD dans l'élaboration des politiques.

D. La phase de finalisation.....

1. La rédaction de rapports

Les résultats de l'examen local volontaire présentés dans un document public doivent faire état de toutes les informations obtenues au cours du processus, de manière claire et structurée. L'un des principaux objectifs du processus d'examen local volontaire est de communiquer avec les communautés locales et des principales parties prenantes. Par conséquent, il est essentiel d'élaborer un rapport accessible et cohérent qui permet d'instaurer la confiance, de promouvoir la responsabilité et la transparence, et d'encourager le retour d'information et la poursuite de la collaboration.

La région arabe présente certaines tendances dans la structure des documents publiés en matière d'examens locaux volontaires. Tous les rapports commencent par exemple par une déclaration liminaire ou une introduction qui met en évidence le contexte national ainsi que les principales priorités, y compris les stratégies et visions nationales sur lesquelles peuvent s'appuyer les examens locaux volontaires. En outre, la plupart des examens locaux volontaires comportent des sections qui présentent les parties prenantes et les partenariats, les méthodes d'acquisition de données, les mécanismes de participation et l'harmonisation des travaux entre les institutions gouvernementales/publiques, les institutions privées et la société civile. L'un des éléments essentiels des examens locaux volontaires consiste à examiner les progrès accomplis par le pays dans la réalisation de certains ODD, tout en apportant des informations sur les défis et les obstacles qui entravent les progrès d'ODD particuliers.

Le présent document aborde le processus d'examen local volontaire en proposant un

ordre linéaire d'exercices et d'activités qui consisterait à définir un cadre de gouvernance, consolider une vision commune, entreprendre des exercices de contextualisation et d'étalonnage, s'engager dans la cohérence des politiques et la Gouvernance multi-niveaux, et procéder à la collecte et l'analyse des données. Les informations obtenues au cours de ce processus doivent y être présentées dans leur totalité, cependant, leur ordre et leur structure peuvent varier.

La structure du document portant sur le processus d'examen local volontaire doit contenir certains éléments clés visant à stimuler l'implication des lecteurs, faciliter la collaboration dans le cadre d'examens infranationaux et nationaux, et permettre la comparaison et l'échange de connaissances avec d'autres expériences d'examens locaux volontaires. Un examen local volontaire bien structuré comprend généralement plusieurs sections clés qui donnent une vue d'ensemble des progrès accomplis par une collectivité locale dans la réalisation des ODD. Bien que les examens locaux volontaires aient une structure spécifique qui peut varier en fonction du contexte et des priorités locales, la plupart d'entre eux possèdent généralement certains éléments communs.

D'une manière générale, les premières parties des examens locaux volontaires sont souvent axées sur la mise en place de la structure de gouvernance et la présentation des parties prenantes impliquées dans leur processus d'élaboration. Elles permettent également au lecteur de mettre en contexte les tendances et les spécificités locales, de mettre l'accent sur les défis, les opportunités et les priorités, et de mettre en évidence les efforts déjà existants relatifs aux ODD. Parallèlement, les examens locaux volontaires se penchent sur

les progrès accomplis dans la réalisation des 17 ODD ou d'un sous-ensemble d'ODD, en les examinant un par un, étudient les indications obtenues des données quantitatives et qualitatives, et indiquent les moyens de procéder à l'avenir par le biais de politiques et d'initiatives ciblées. Enfin, les examens locaux volontaires évaluent les enseignements tirés du processus d'établissement des rapports, les principaux défis et la vision stratégique pour atteindre les objectifs des ODD, y compris les recommandations pour des actions futures et les outils de surveillance.

Des efforts ont déjà été faits pour normaliser la structure de l'examen local volontaire dans le but de fournir une orientation claire à la rédaction des rapports. Le DAES a mis en place un ensemble de directives qui ont pour base les bonnes pratiques et les enseignements tirés des examens locaux volontaires existants, et qui visent à promouvoir la cohérence, la transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre des ODD⁶⁴. Ces directives proposent une structure spécifique au document (tableau 13).

En suivant une structure cohérente, les lecteurs sont davantage en mesure de détecter les similitudes et les divergences

dans les approches de la mise en œuvre des ODD, s'inspirer des stratégies réussies ou recenser les domaines qui doivent être améliorés. Ces informations peuvent aider à partager les connaissances, promouvoir la collaboration et définir les possibilités d'élargir les initiatives réussies.

À ce stade, la traduction, l'édition, la mise en forme et la conception graphique jouent un rôle important dans la préparation des examens locaux volontaires à la publication. La majorité des examens locaux volontaires sont publiés dans une ou deux langues, généralement en anglais et dans une langue officielle du pays (par exemple, l'examen local volontaire 2022 d'Amman a été publié en anglais et en arabe, et l'examen local volontaire 2023 d'Agadir, au Maroc, a été publié en anglais et en français). Il est recommandé que le texte soit édité par un correcteur professionnel et mis en page par un graphiste professionnel (lorsque les ressources le permettent) de sorte qu'il soit conforme à des normes élevées. Afin d'être faciles à lire et à comprendre, les examens locaux volontaires doivent être présentés dans un format attrayant contenant des figures telles que des graphiques, des images et des cartes, ainsi que des tableaux.

Tableau 13. Proposition de structure d'examen local volontaire, Département des affaires économiques et sociales des Nations unies

Section	Titre	Brève description
1	La déclaration liminaire	Envisager la vision de la ville pour progresser vers la réalisation des ODD, et mettre également en évidence le soutien de dirigeants politiques importants qui fait preuve de leur engagement à la mise en œuvre des examens locaux volontaires.
2	Les points forts	Présenter les messages clés, les réalisations et les meilleures pratiques entreprises dans la région. Il faut également indiquer les principaux défis et les pistes à suivre pour la mise en œuvre.

3	L'introduction	Etudier les particularités locales et les principales tendances en plaçant les examens locaux volontaires dans leur contexte. C'est également le moment d'énoncer les initiatives déjà en place en matière d'ODD, les expériences menées dans le passé dans le cadre d'examens locaux volontaires, et d'autres projets synergiques au niveau national ou régional.
4	La méthodologie et le processus de préparation de l'examen	Cette section indique les paramètres guidant le processus d'examen local volontaire, les équipes impliquées et les mesures qui seront prises aux différentes étapes de la mise en œuvre. C'est aussi le moment de faire preuve de transparence vis-à-vis des décisions prises dans le processus de collecte et d'analyse des données comme la priorisation d'un sous-ensemble d'ODD, à travers l'accent mis sur des initiatives spécifiques et sur la sélection de l'engagement des parties prenantes.
5	La politique et l'environnement favorable	Des éléments spécifiques sont abordés dans cette section : (a) S'engager avec le gouvernement national sur la mise en œuvre des ODD ; (b) S'approprier les ODD et les examens locaux volontaires ; (c) Intégrer les ODD dans les cadres locaux et régionaux ; (d) Ne laisser personne de côté ; (e) Les mécanismes institutionnels ; (f) Les questions structurelles.
6	Les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et des cibles	Dans cette section, un examen approfondi de chaque ODD est effectué à l'aide de données quantitatives et qualitatives afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs et de cibles spécifiques. Les cas où il y a un manque de données sont également examinés, ce qui permet de poser un diagnostic et de trouver des solutions pour relever ces défis.
7	Les moyens de mise en œuvre	À ce stade, il convient de décrire une approche stratégique de la mise en œuvre où sont abordées les principales limitations, barrières et conditions de réussite. Il peut s'agir de ressources financières, de capacités techniques, de délais, de données, etc.
8	La conclusion et les étapes suivantes	Cette section présente les enseignements tirés et les étapes à suivre. Les études sur les potentiels de synergie, la coopération à plusieurs niveaux et l'élaboration des politiques sont recommandées. Il faut faire également appel à une collaboration continue en vue de l'intégration des ODD dans l'action locale.
9	Les annexes	Une annexe statistique est indispensable pour la transparence et la traçabilité. Pour ce faire, il faut se concentrer sur chacun des ODD, présenter des indicateurs et proposer des options de surveillance. La méthodologie de collecte des données est également essentielle à cet égard, car elle propose d'importantes décisions à prendre dans des domaines tels que la désagrégation et la granularité.

Source : Adapté de UNDESA, 2020 (Éléments d'orientation généraux pour l'établissement des examens locaux volontaires sur la réalisation des objectifs de développement durable).

2. Le cadre financier

Le Nouvel Agenda Urbain reconnaît que le financement est essentiel à la mise en œuvre d'un développement urbain durable et que les villes et les municipalités sont confrontées à de grands défis financiers⁶⁵. Il préconise la création d'un environnement favorable et d'un cadre de financement transparent permettant de mobiliser des ressources (par exemple, la décentralisation fiscale et les transferts intergouvernementaux), tant auprès de sources publiques que privées, et la mise en place de mécanismes financiers innovants (par exemple, des cadres juridiques d'emprunt et des mécanismes de contrôle des dépenses) pour soutenir l'investissement urbain.

En ce sens, les examens locaux volontaires fournissent une évaluation complète de la capacité financière et de la performance d'une administration locale qui leur permet de déterminer leur situation financière actuelle. Il s'agit d'étudier la capacité des collectivités territoriales à générer des revenus, d'analyser leurs dépenses et leurs pratiques de gestion financière, et d'évaluer le degré d'adéquation et de la durabilité de leurs ressources financières. Les examens locaux volontaires permettent également aux collectivités territoriales d'évaluer l'incidence de leurs politiques financières sur l'ensemble de la communauté, y compris les groupes marginalisés. Le rapport de la CEE-ONU⁶⁶ souligne l'importance renouvelée de la budgétisation des ODD en raison des graves répercussions économiques de la COVID-19.

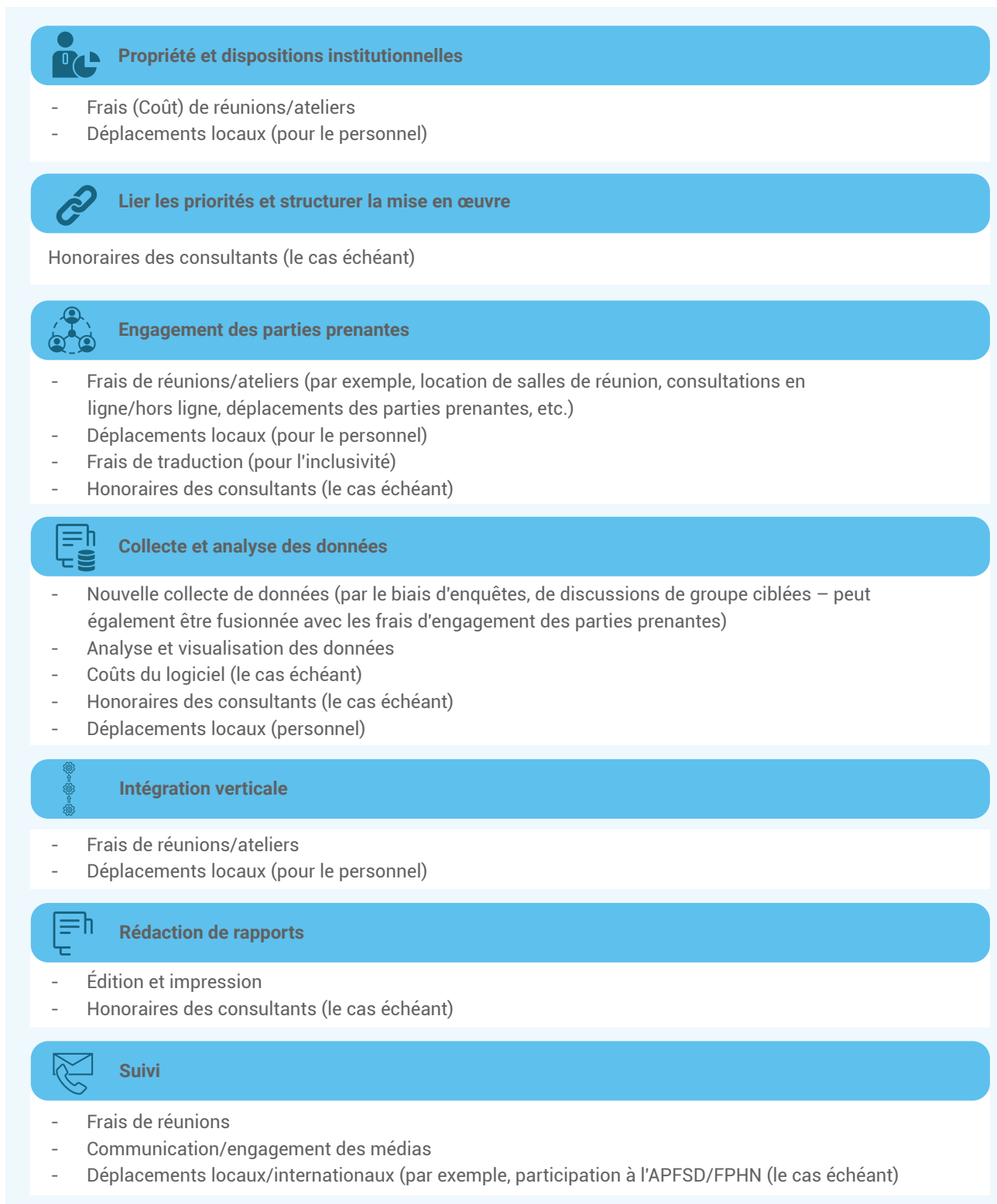
Le processus d'examen local volontaire en lui-même devrait également être inclus dans la budgétisation puisque son élaboration génère de nouvelles dépenses. La CESAP⁶⁷ fournit une structure pour les engagements

prévus en matière de ressources dans le cadre du processus d'examen local volontaire, y compris les frais liés au renforcement des capacités, aux réunions, aux ateliers, aux voyages, à la traduction, à la collecte et à l'analyse des données, à l'édition et à la communication (figure 13). La CESAP suggère que les collectivités territoriales prennent connaissance des possibilités de réduire ces frais en collaborant avec d'autres initiatives prévues liées à la localisation des ODD.

Les examens locaux volontaires contribuent au financement des municipalités en fournissant aux collectivités territoriales une plateforme qui leur permet d'exposer leurs efforts en matière de mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain et des initiatives pour la localisation des ODD, et de partager leurs expériences, leurs défis et leurs bonnes pratiques en vue d'améliorer leur viabilité financière. Cet exercice est indispensable pour obtenir des financements de diverses sources, notamment d'organisations internationales, de fondations et du secteur privé. Il constitue également une ressource précieuse pour les autres villes et municipalités confrontées à des défis similaires.

En outre, les examens locaux volontaires permettent aux collectivités territoriales de collaborer avec un large éventail de parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, le secteur privé et le grand public, afin d'avoir une large perspective de leur situation financière. Cette collaboration aide les collectivités territoriales à rechercher de nouvelles possibilités de générer des revenus, à améliorer les pratiques de gestion financière et à développer de nouveaux partenariats susceptibles de soutenir leurs efforts visant à assurer leur viabilité financière.

Figure 13. Les engagements nécessaires en matière de ressources pour mener à bien un examen local volontaire



Source : Asia-Pacific regional guidelines on voluntary local reviews, ESCAP (2020).

Les examens locaux volontaires leur permettent également d'effectuer un suivi de leurs progrès dans l'amélioration de leur viabilité financière et de recenser les domaines où des mesures supplémentaires sont nécessaires. En surveillant les progrès réalisés, les villes peuvent évaluer l'impact de leurs efforts, recevoir les retours d'information des parties prenantes et recenser les domaines où des mesures supplémentaires sont nécessaires. Une surveillance permanente et une communication régulière de l'information donnent aux collectivités territoriales la possibilité de s'assurer qu'elles sont sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de viabilité financière et apporter les ajustements nécessaires à leurs stratégies et politiques selon les besoins.

En menant des examens locaux volontaires, les collectivités territoriales peuvent recenser les sources de financement actuellement utilisées pour mettre en œuvre les ODD dans la ville, évaluer le degré d'adéquation du niveau actuel de financement par rapport aux buts des ODD de la ville, mettre en évidence les lacunes ou les faiblesses du niveau actuel de financement et élaborer un plan pour mobiliser des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de ces ODD. Ce processus englobe des options telles que les partenariats public-privé, l'investissement à impact ou des mécanismes de financement innovants, et aide les collectivités territoriales à obtenir les ressources nécessaires pour atteindre leurs buts en matière d'ODD et améliorer leur viabilité financière globale. Par ces mesures, les collectivités territoriales garantissent que leurs efforts pour mettre en œuvre les ODD sont bien financés et bien soutenus, ce qui leur permet de construire des villes plus durables et plus équitables pour tous.

En conclusion, assurer un financement suffisant est essentiel pour mener à bien la mise en œuvre des ODD dans les villes. Les examens locaux volontaires sont des outils efficaces pour évaluer la situation financière actuelle, y compris les sources de financement utilisées pour la mise en œuvre des ODD. Ils permettent d'évaluer le degré d'adéquation de ces ressources avec leurs objectifs. Les examens locaux volontaires mettent également en évidence les lacunes ou les faiblesses du financement actuel et aident à l'élaboration d'un plan visant à mobiliser des ressources supplémentaires, par exemple par le biais de partenariats public-privé, d'investissements à impact ou de mécanismes de financement innovants. Ces mesures contribueront à garantir que l'administration locale dispose du financement nécessaire pour réaliser la localisation des ODD et améliorer sa viabilité financière.

3. La validation

La validation est une étape fondamentale du processus d'examen local volontaire, car elle confère au document final la légitimité d'être une source d'informations, repère les angles morts et affine le texte. Elle est essentielle à chaque phase de l'élaboration de l'examen local volontaire. Dans la phase initiale, l'appropriation institutionnelle et la vision sont des étapes principales pour des exercices de validation solides. De même, la validation est essentielle pour les phases de collecte et d'analyse des données, ainsi que pour les documents de travail (généralement axés sur un seul ODD). Enfin, le document, une fois prêt à être révisé, doit suivre un cycle de validation final qui assure la légitimité de sa publication.

Les partenaires sélectionnés pour participer à l'examen devraient posséder l'expertise et les compétences requises dans les

domaines abordés dans les examens locaux volontaires qui peuvent être menés par divers départements de la municipalité, des partenaires des collectivités territoriales (producteurs de données, fournisseurs de services) et d'autres organisations telles que des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des universités et des associations commerciales. Des directives sont communiquées à cet effet pour garantir l'efficacité du processus (par exemple, établir un calendrier et souligner la nécessité de fournir des preuves à l'appui si nécessaire).

La validation doit s'inscrire dans le processus d'élaboration de l'examen local volontaire en tant qu'effort continu et non en tant qu'étape finale distincte visant à réviser la version finale du document. Elle doit nécessairement faire l'objet d'une approche en tant que processus itératif visant à affiner les examens locaux volontaires en recensant les domaines nécessitant des clarifications ou des informations supplémentaires et en veillant à ce que le document soit complet, clair et percutant. Cette approche intègre efficacement différents points de vue et retours d'informations qui permettent de repérer les angles morts et de mettre en évidence les opportunités, de sorte qu'elle minimise le risque de failles structurelles qui pourraient se révéler par la suite dans le processus.

L'engagement continu en faveur de la validation de l'examen local volontaire est également essentiel pour instaurer la confiance et l'adhésion. Par leur constante participation à l'élaboration de l'examen local volontaire, les parties prenantes ont davantage tendance à se sentir investies dans le produit final.

La validation doit être entamée dès la phase initiale par la mise en place d'un plan

de validation susceptible de garantir un engagement soutenu des parties prenantes et des retours d'information constants qui éclairent l'élaboration des examens locaux volontaires. Le plan de validation doit définir les stratégies, les mécanismes et les acteurs impliqués dans le processus de validation. Il devrait également être revu et mis à jour tout au long du processus d'élaboration de l'examen local volontaire afin de s'assurer que l'exercice de validation demeure pertinent et pratique (tableau 14).

Il est essentiel d'inclure différentes parties prenantes dans le processus de validation. Les acteurs impliqués sont les représentants des collectivités territoriales et nationales, la société civile, les bureaux de statistiques et les observatoires urbains, les universitaires et les experts, ainsi que les agences des Nations unies. Chaque groupe de parties prenantes apporte une perspective et une expertise uniques susceptibles d'éclairer et d'améliorer les examens locaux volontaires. Par exemple, les représentants des collectivités territoriales fournissent des informations permettant de comprendre le contexte local et contribuent à faire en sorte que les examens locaux volontaires soient adaptés aux priorités locales. Les organisations de la société civile apportent des éclairages sur les besoins et les perspectives des groupes marginalisés et contribuent à faire en sorte que les examens locaux volontaires soient inclusifs.

Il est important d'adopter une approche participative de la validation, car elle permet d'élargir l'étude à divers points de vue, y compris les connaissances traditionnelles et indigènes, en veillant à ce que les examens locaux volontaires prennent en compte les différents besoins et ne laissent personne de côté. Elle permet également une compréhension plus nuancée des défis et des opportunités dans un contexte particulier.

Tableau 14. Éléments clés du plan de validation

Objectifs de la validation	Les objectifs de validation doivent être clairement définis et alignés sur les objectifs des examens locaux volontaires. Ils devraient préciser les questions clés auxquelles l'exercice de validation vise à répondre, par exemple si les examens locaux volontaires reflètent le contexte local, s'ils sont fondés sur des données crédibles et s'ils fournissent des recommandations pratiques pour l'action.
Parties prenantes à la validation	Les parties prenantes impliquées dans l'exercice de validation doivent être identifiées et impliquées dans le processus. Leur engagement est essentiel pour garantir que les examens locaux volontaires reflètent les besoins et les perspectives de toutes les parties prenantes.
Mécanismes de validation	Les mécanismes de validation doivent être sélectionnés en fonction des objectifs de l'exercice et des parties prenantes concernées.

Source : L'auteur.

En outre, l'implication de diverses parties prenantes garantit la légitimité et la validation par différents groupes et acteurs, ce qui permet aux examens locaux volontaires de renforcer leur potentiel en matière d'éclairage des politiques et des initiatives concrètes.

Dans certains cas, il peut être utile de mettre en place des mécanismes de renforcement des capacités qui ciblent la validation, en veillant à ce que les parties prenantes concernées disposent des compétences et des ressources nécessaires pour une participation efficace. Par conséquent, le besoin de formation et d'assistance technique sera défini dans le plan de validation et abordé de manière stratégique au cours du processus d'examen local volontaire.

Différents mécanismes, plateformes et outils peuvent être activés dans le cadre du processus de validation. Il est indispensable d'adopter une approche stratégique qui consiste à sélectionner différents mécanismes en fonction des objectifs de l'exercice et des parties prenantes concernées. Les mécanismes doivent également être souples

et adaptables de sorte que l'exercice de validation demeure pertinent et pratique tout au long du processus d'élaboration de l'examen local volontaire. Ils comprennent des présentations et des réunions, des ateliers et des tables rondes, des campagnes sur les médias sociaux et la révision de documents. Par exemple, des présentations et des réunions ont lieu pour recueillir les retours d'information des principales parties prenantes sur les examens locaux volontaires, alors que des ateliers et des tables rondes sont organisés pour faciliter les discussions sur des sujets précis. La révision des documents sert à intégrer ces retours et à s'assurer que les examens locaux volontaires sont exacts et pertinents.

En outre, les technologies émergentes sont également intégrées dans le but de soutenir et d'affiner le processus de validation. Par exemple, les nouvelles technologies liées à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique sont utilisées pour développer des outils conviviaux qui rendent la validation plus accessible et transparente pour les différentes parties prenantes. De plus, les

outils et exercices participatifs de visualisation des données aident les parties prenantes à appréhender la complexité des données, à détecter des tendances et des modèles, et à mettre à profit leurs contributions au processus.

En conclusion, la validation est une étape cruciale du processus d'élaboration de l'examen local volontaire et devrait y être intégrée en tant qu'effort continu. Le plan de

validation devrait être établi lors de la phase initiale, puis revu et mis à jour tout au long du processus d'élaboration, avec la participation de différentes parties prenantes et la sélection de mécanismes appropriés. Une approche stratégique de validation est indispensable pour garantir la légitimité et l'appropriation, et permettre aux examens locaux volontaires de renforcer leur potentiel en matière de concrétisation des actions et d'élaboration de politiques.

E. Phase de surveillance et de suivi.....

Le processus d'élaboration de l'examen local volontaire est essentiel pour promouvoir la transparence, la responsabilité et l'engagement en faveur du développement durable. Les examens locaux volontaires constituent une plateforme permettant aux collectivités territoriales d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et de rendre compte des initiatives et des défis rencontrés dans la mise en œuvre des objectifs. Cependant, même achevé, l'exercice d'établissement des rapports ne couvre pas tous les aspects du processus. Les phases de surveillance et de suivi des examens locaux volontaires sont essentielles pour mener à bien le processus.

La mise en place d'une stratégie de surveillance s'impose dès la conception du document. Les outils de surveillance de haute qualité ne sont efficaces que s'ils sont correctement intégrés dans d'autres phases du processus d'élaboration de l'examen local volontaire, comme la collecte et l'analyse des données. Des outils de surveillance bien intégrés font de ce processus une tradition transmise à la ville, visant à intégrer les processus de révision et d'adaptation et à optimiser l'efficacité de l'élaboration des politiques correspondantes.

Les actions de suivi sont également importantes. L'un des objectifs des examens locaux volontaires est de faire d'une ville un laboratoire vivant d'échange de connaissances, de faciliter de nouvelles collaborations et des partenariats internationaux, et d'attirer davantage de ressources. Parmi les activités importantes que comprend ce processus, on peut citer les comptes rendus, la communication et la diffusion, l'institutionnalisation des mécanismes d'engagement, les exercices d'examen, la participation à des forums et l'organisation d'événements.

Directives pour la surveillance et le suivi :

- Élaborer une stratégie globale et intégrée de surveillance et de suivi conçue dès la création du document, y compris la collecte et l'analyse régulières de données, la surveillance et l'établissement de rapports, et les mesures de suivi.
- Indiquer les objectifs SMART de la ville pour chaque catégorie d'analyse faisant l'objet d'une surveillance.
- S'assurer que les outils de suivi de haute qualité sont correctement intégrés dans la collecte et l'analyse des données. Il s'agit notamment de veiller à ce que les données

soient collectées et analysées de manière cohérente et normalisée, qu'elles soient adaptées aux ODD et au Nouvel Agenda Urbain, et qu'elles soient comparables entre les différents départements.

- Encourager la participation de différents acteurs au processus de surveillance et de suivi, y compris les collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire.
- Revoir et mettre à jour régulièrement la stratégie de surveillance et de suivi de sorte qu'elle demeure pertinente et efficace.

Une approche stratégique des actions de surveillance et de suivi permet aux collectivités territoriales de mettre à profit les examens locaux volontaires en tant qu'outil de gouvernance. Elle favorise la transparence, l'engagement et les mécanismes de la responsabilité, crée des plateformes de collaboration avec le processus d'examen local volontaire, instaure la confiance et génère des partenariats, stimule l'engagement des médias et fait de ce processus une tradition fondée sur des processus d'examen par les pairs.

Les phases de surveillance et de suivi fournissent un mécanisme permettant de suivre les progrès accomplis et de garantir le respect des engagements pris dans les examens locaux volontaires. Cette approche crée de la transparence et de la responsabilité, permettant ainsi un engagement constructif entre les collectivités territoriales, les parties prenantes et la communauté au sens large. Les phases de surveillance et de suivi sont essentielles pour instaurer la confiance entre les parties prenantes et consolider les partenariats, ce qui conduit à l'institutionnalisation des bonnes pratiques et au renforcement de la gouvernance locale. La technologie a un rôle important à jouer dans ce processus. En s'appuyant sur des solutions

innovantes pour automatiser et planifier le processus de surveillance, les villes peuvent tirer pleinement parti de l'efficacité de la surveillance et du suivi.

Le processus d'examen local volontaire doit stratégiquement aller de pair avec le processus d'examen national volontaire en créant des canaux de collaboration et en permettant le partage de bonnes pratiques et d'expériences. La collaboration à plusieurs niveaux renforce l'efficacité des examens locaux volontaires et soutient les avancées réalisées en matière d'ODD au niveau national. Les phases de surveillance et de suivi sont essentielles pour transformer le processus d'examen local volontaire en un exercice d'examen par les pairs. Ce processus permet aux autorités locales de participer aux réseaux, forums et partenariats bilatéraux des villes, en favorisant le partage des connaissances et la collaboration entre les villes et les régions. En outre, la participation des médias est essentielle pour donner de l'attrait aux examens locaux volontaires et consolider les initiatives ayant un impact, sensibiliser et accroître la visibilité au processus d'examen local volontaire et les résultats qui en découlent.

En résumé, les phases de surveillance et de suivi des examens locaux volontaires sont particulièrement importantes pour les villes de la région arabe, car elles offrent aux collectivités territoriales une plateforme qui leur permet de manifester leur engagement en faveur du développement durable, de collaborer avec les parties prenantes et de participer à un processus d'évaluation par les pairs. Cette phase est indispensable pour ouvrir la voie au développement et à la mise en œuvre de nouveaux examens locaux volontaires dans la région, élargir la communauté des collectivités territoriales engagées dans le développement durable et créer une dynamique régionale positive en vue de 2030.

Encadré 8. Barcelone, Espagne – L'agenda 2030 en ligne

Barcelone a publié son premier examen local volontaire en 2021 et a lancé une plateforme en ligne qui permet le suivi et la surveillance des indicateurs au niveau de la ville pour chaque ODD en fournissant une visualisation facile à utiliser et des ensembles de données de microdonnées téléchargeables soutenus par des sources ouvertes officielles. Le Programme 2030 en ligne de Barcelone est un outil efficace capable de communiquer les résultats de manière transparente et d'effectuer des mises à jour continues. Il utilise également des données chronologiques qui fournissent des résultats qui prennent en compte les progrès historiques de chaque cible et indicateur des ODD. Dans ce cas, la disponibilité des microdonnées constitue un outil tout aussi efficace qui permet de tirer parti des données désagrégées, avec la possibilité de visualiser les indicateurs dans des segments géographiques (par exemple, quartiers et districts) et sociaux (par exemple, sexe, revenu et âge). Cette initiative est un exemple parfait de l'utilisation de la technologie dans le processus d'examen local volontaire, de sorte que les phases de surveillance et de suivi deviennent une tradition transmise à la ville.

3

Conclusion



Conclusion

La région arabe fait face à d'importants défis économiques, sociaux et politiques, tels que l'instabilité politique, les conflits et les inégalités économiques. La pandémie de COVID-19 ainsi que d'autres événements géopolitiques et naturels ont exacerbé le besoin urgent de s'attaquer aux vulnérabilités, de reconstruire en mieux et de ne laisser personne de côté. Malgré des défis importants, la région arabe offre un terrain fertile pour la résilience et l'innovation où l'importance de l'action locale dans la promotion du développement durable est de plus en plus reconnue. Dans ce contexte, les examens locaux volontaires sont l'occasion importante de créer des cadres institutionnels et des plateformes de gouvernance qui favorisent l'intégration des ODD et permettent aux villes de gagner du terrain sur la scène internationale.

Ils ont pour rôle essentiel de définir un cadre d'action, de surveillance et de partage des connaissances fondé sur des données probantes, **participatif**, utile et réalisable. Ce document fournit des directives pour structurer les examens locaux volontaires en tant qu'outil soutenant la consolidation de structures de propriété transparentes, de systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux et de mécanismes financiers synergiques.

Les sujets qui y sont abordés visent à doter les décideurs d'une **approche stratégique** du processus d'examen local volontaire, à promouvoir une vision commune du développement urbain durable par le biais d'un processus participatif, à mettre à profit des protocoles solides pour la collecte et l'analyse des données, et à formuler des

recommandations réalisables pour la mise en œuvre.

Le renforcement des capacités constitue un élément essentiel des examens locaux volontaires. Par conséquent, une approche conceptuelle et réalisable est proposée, visant à intégrer l'apprentissage permanent dans le processus d'examen local volontaire grâce à des mécanismes fondés sur la transparence, la traçabilité et la responsabilité. Un processus transparent s'impose pour consolider l'adhésion des parties prenantes ainsi que la confiance et l'engagement du grand public dans le projet.

Ce document révèle l'importance de faire du processus d'examen local volontaire **une tradition transmise à une ville** grâce à des outils de surveillance et des mécanismes de suivi, de sorte que cette expérience devienne un laboratoire ouvert pour le partage des connaissances par-delà les mandats politiques. Les expériences enrichies d'examens locaux volontaires font gagner du terrain aux villes sur la scène internationale, en favorisant la diffusion des bonnes pratiques.

La région arabe doit jouer un rôle important pour relever les défis mondiaux communs, avec la possibilité de présenter des expériences innovantes et marquantes en matière de localisation des ODD. C'est pourquoi le présent document s'attache à fournir des directives pour faciliter la mise en place de nouveaux examens locaux volontaires dans la région, en renforçant le rôle des collectivités territoriales, en tirant parti de l'expérience sur le terrain et en apportant des connaissances contextualisées aux débats clés dans le monde entier.

En conclusion, ces directives pratiques sont considérées comme une ressource dynamique et évolutive destinée à aider les collectivités territoriales à assurer un suivi et un examen efficaces des initiatives de développement au niveau local. Elles feront l'objet d'une mise à jour périodique qui reflète les nouvelles idées, stratégies et bonnes pratiques à mesure que les examens locaux volontaires deviennent plus nombreux et les expériences plus riches. Cette approche

itérative est une garantie que le guide reste un outil calibré offrant aux collectivités territoriales les orientations les plus récentes et les plus pertinentes pour la mise en œuvre des ODD. Les directives visent à être une ressource indispensable pour les collectivités territoriales leur permettant de faire face aux complexités du développement durable et de prendre des décisions efficaces et éclairées qui trouvent de l'écho aussi bien au niveau local que mondial.

Annexe 1. Listes de contrôle

Liste de contrôle de la phase initiale

- Avez-vous recensé les personnes et les services clés responsables de l'élaboration de l'examen local volontaire ?
- Y a-t-il un gestionnaire de projet ou un coordinateur désigné pour l'élaboration de l'examen local volontaire ?
- Avez-vous défini et établi la cartographie des acteurs impliqués dans le processus d'examen local volontaire ?
- Disposez-vous d'un plan d'engagement des parties prenantes qui fixe les objectifs et les délais de l'engagement ?
- Avez-vous veillé à ce que les groupes marginalisés soient inclus dans les processus participatifs ?
- Existe-t-il un modèle de gouvernance défini et des rôles clairs pour les différentes parties prenantes au processus d'examen local volontaire ?
- Avez-vous sensibilisé les parties prenantes locales au processus d'examen local volontaire par le biais d'activités de communication et de vulgarisation ?
- Avez-vous organisé des activités de formation pour faire participer différentes parties prenantes au processus d'examen local volontaire ?
- Appliquez-vous au processus d'examen local volontaire les principes directeurs qui sont : le factuel, le participatif, l'utile et le réalisable ?
- Avez-vous obtenu un engagement politique et créé un environnement favorable à l'examen local volontaire ?
- Avez-vous mis en évidence les défis et les opportunités de financement en lien avec le processus d'examen local volontaire ?
- Y a-t-il un cadre financier durable pour l'examen local volontaire ?

Liste de contrôle de la phase d'analyse de situation.....

- Avez-vous procédé à une analyse SWOT et à une évaluation des risques afin de mettre en évidence les opportunités et les défis contextuels ?
- Avez-vous collecté et analysé les données pertinentes pour mener l'examen local volontaire ?
- Les ODD sont-ils classés par ordre de priorité en fonction de leur pertinence, de leur influence locale et de leur vulnérabilité ?
- Avez-vous créé une matrice reliant les ODD et les initiatives locales pendant l'exercice d'étalonnage ?
- Existe-t-il un mécanisme de promotion de la cohérence des politiques, tant horizontalement que verticalement, au sein des différents niveaux de gouvernement et entre eux ?
- L'examen local volontaire est-il aligné sur les programmes nationaux et mondiaux ?
- Avez-vous envisagé des mécanismes pour institutionnaliser les instruments de cohérence des politiques qui ont fait leurs preuves dans le cadre du processus d'examen local volontaire ?
- Avez-vous sélectionné des sources de données pertinentes et comblé les contraintes en matière de données ?
- Avez-vous fait participer les parties prenantes locales dans le processus de collecte des données ?

Liste de contrôle de la phase de planification stratégique.....

- Utilisez-vous un cadre approprié (par exemple, le cadre mondial de suivi des zones urbaines) pour analyser les données de l'examen local volontaire ?
- Avez-vous triangulé les données provenant de sources multiples pour la validation des résultats ?
- Avez-vous converti l'analyse des données en informations exploitables susceptibles d'éclairer la prise de décision ?

Liste de contrôle de la phase de finalisation.....

- Le document sur l'examen local volontaire est-il structuré de manière cohérente, selon un cadre proposé pour le plan du rapport ?
- Avez-vous trouvé des sources de financement durables pour l'examen local volontaire ?
- Existe-t-il un plan de validation qui détermine les objectifs, les parties prenantes et les mécanismes de validation ?
- Avez-vous mis en place des plateformes de collaboration (par exemple, le forum des parties prenantes) pour l'examen et la validation de l'examen local volontaire ?

Liste de contrôle de la phase de surveillance et de suivi.....

- Avez-vous créé un cadre de surveillance pour vérifier les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'examen local volontaire et l'incidence des initiatives liées aux ODD ?
- Des mécanismes de responsabilisation ont-ils été mis en place pour examiner les progrès accomplis et en rendre compte ?
- Les parties prenantes locales participent-elles au processus de surveillance ?
- Les plateformes de collaboration continue avec les parties prenantes sont-elles maintenues et exploitées ?
- Le processus d'examen local volontaire a-t-il été institutionnalisé pour garantir un impact à long terme ?

Annexe 2. Modèle d'enquête sur l'examen local volontaire pour les différentes parties prenantes

Le milieu universitaire.....

- Quel est votre domaine d'expertise ?
- Comment évaluez-vous les progrès accomplis par la ville dans la réalisation des ODD dans votre domaine d'expertise ?
- Comment évaluez-vous les progrès accomplis par la ville dans la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain dans votre domaine d'expertise ?
- Quels sont les principaux défis auxquels la ville est confrontée quant à la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain dans votre domaine d'expertise ?
- Quelles sont les principales opportunités qui se présentent à la ville quant à la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain dans votre domaine d'expertise ?
- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du niveau d'engagement entre le milieu universitaire et le gouvernement municipal dans la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain ?
- Quelles sont vos suggestions pour améliorer la collaboration entre le milieu universitaire et le gouvernement municipal dans la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain ?
- Souhaiteriez-vous fournir d'autres informations ?

L'administration.....

- Quel est votre département/agence ?
- Comment évaluez-vous les progrès accomplis par votre département/agence dans la réalisation des ODD ?
- Comment évaluez-vous les progrès accomplis par votre département/agence dans la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain ?
- Quels sont les principaux défis auxquels votre département/agence est confronté(e) quant à la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain ?
- Quelles sont les principales opportunités qui se présentent à votre département/agence quant à la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain ?
- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du niveau d'engagement des parties prenantes dans le processus d'examen local volontaire au sein de votre département/agence ?
- Quelles sont vos suggestions pour améliorer le processus de surveillance et de suivi des ODD et du Nouvel Agenda Urbain au sein de votre département/agence ?
- Souhaiteriez-vous fournir d'autres informations ?

Le secteur privé.....

- Quel est le domaine d'activité de votre entreprise ?
- Comment évaluez-vous les progrès accomplis par votre entreprise dans la réalisation des ODD dans votre domaine d'activité ?

- Comment évaluez-vous les progrès accomplis par votre entreprise dans la réalisation du Nouvel Agenda Urbain dans votre domaine d'activité ?
- Quels sont les principaux défis auxquels votre entreprise est confrontée quant à la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain dans votre domaine d'activité ?
- Quelles sont les principales opportunités qui se présentent à votre entreprise quant à la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain dans votre domaine d'activité ?
- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du niveau d'engagement entre votre entreprise et l'administration municipale dans la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain ?
- Quelles sont vos suggestions pour améliorer la collaboration entre le secteur privé et l'administration municipale dans la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain ?
- Souhaiteriez-vous fournir d'autres informations ?

Notes de fin d'ouvrage

- 1 Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, Organisation des Nations Unies (2015).
- 2 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Programme sur l'approche territoriale des ODD, OCDE (N.D.). Consulté le : 24/01/2023.
- 3 Une liste actualisée est disponible à l'adresse <https://unhabitat.org/topics/voluntary-local-reviews>.
- 4 Vers la localisation des ODD, CUGL (2022).
- 5 Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, Organisation des Nations Unies (2015).
- 6 Le manuel illustré du Nouveau Programme pour les villes, ONU-Habitat (2020).
- 7 Directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires présentés lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) pour le développement durable, (2017).
- 8 Éléments d'orientation généraux pour l'établissement des examens locaux volontaires sur la réalisation des objectifs de développement durable, UNDESA (2020).
- 9 Directives pour les examens locaux volontaires -Volume 2, ONU-Habitat et CUGL (2021).
- 10 Le cadre mondial de suivi des zones urbaines, ONU-Habitat (2022).
- 11 Pour plus d'informations sur les indicateurs clés de performance relatifs aux Villes intelligentes et durables, voir « Unis pour les villes intelligentes et durables » (U4SSC) (<https://u4ssc.itu.int/>).
- 12 Accélérer les progrès vers la localisation des ODD et le relèvement après la pandémie grâce à une gouvernance multi-niveaux renforcée, ONU-Habitat (2022).
- 13 CEE, Lignes directrices relatives à la réalisation des examens locaux volontaires dans la région de la CEE (2021).
- 14 Directives régionales pour l'Asie-Pacifique sur les examens locaux volontaires, CESAP (2020).
- 15 Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique, CEA (2022).
- 16 SDG Localization in the Arab States, UNDP (2022)
- 17 Progress towards the Sustainable Development Goals in the Arab region, ESCWA (2023).
- 18 Voluntary Local Review – The City of Amman, Jordan, ESCWA, UN-HABITAT et UCLG-MEWA (2022).
- 19 Examen local volontaire – Commune d'Agadir, Maroc, ESCWA, UN-HABITAT et UCLG-MEWA (2023).
- 20 Al Madinah City Voluntary Local Review 2023, Al Madinah Region Development Authority (2023).
- 21 Lors de la phase initiale, il est recommandé de s'appuyer sur un comité composé de représentants d'administrations à différentes échelles (ville, région, pays), afin de garantir l'adhésion et de faciliter la cohérence des politiques.
- 22 Göteborg, Deqing, Le Cap et Bristol VLRs.
- 23 Valencia and Oaxaca VLRs.
- 24 Directives régionales pour l'Asie-Pacifique sur les examens locaux volontaires, CESAP (2020).
- 25 E-Government Insights to Smart Cities Research: European Union (EU) Study and the Role of Regulations, Miltiadis D. Lytras et Andreea Claudia Șerban (2022).

- 26 Anthony F. Pipa and Max Bouchet (2020): Next generation urban planning. Enabling sustainable development at the local level through voluntary local reviews (VLRs), Washington, D.C.: The Brookings Institution.
- 27 Le manuel illustré du Nouveau Programme pour les villes, ONU-Habitat (2020).
- 28 Stakeholder Engagement and the 2030 Agenda: A Practical Guide, UNDESA et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) (2020).
- 29 Lignes directrices régionales pour l'Asie-Pacifique sur les examens locaux volontaires, CESAP (2020).
- 30 Directives pour l'examen local volontaire en Afrique, CEA (2022).
- 31 Stakeholder Engagement and the 2030 Agenda: A Practical Guide, UNDESA et UNITAR (2020).
- 32 Ibid.
- 33 Mise en œuvre par la ville de New York de l'Agenda 2030 pour le développement durable, New York (2019).
- 34 Rapport sur l'état des villes arabes 2022, ONU-Habitat (2022).
- 35 Spatial SWOT Analysis: An Approach for Urban Regeneration, Sumana Jayaprakash et Vimala Swamy (2022).
- 36 CEE, Lignes directrices relatives à la réalisation des examens locaux volontaires dans la région de la CEE (2021).
- 37 Directives pour l'examen local volontaire en Afrique, CEA (2022).
- 38 Djibouti (2022), Jordanie (2022), Somalie (2022), Soudan (2022), Émirats arabes unis (2022), Égypte (2021), Irak (2021), Qatar (2021), Tunisie (2021), Comores (2020), Libye (2020), Maroc (2020), République arabe syrienne (2020), Algérie (2019), Koweït (2019), Mauritanie (2019), Oman (2019), Liban (2018), Arabie saoudite (2018), État de Palestine (2018).
- 39 Recommandation de l'OCDE sur la cohérence des politiques au service du développement durable, OCDE (2019).
- 40 La politique urbaine nationale constitue un outil de mise en œuvre d'un cadre global et coordonné qui favorise une vision à long terme du développement urbain sur l'ensemble du territoire national.
- 41 La politique urbaine nationale constitue un outil de mise en œuvre d'un cadre global et coordonné qui favorise une vision à long terme du développement urbain sur l'ensemble du territoire national.
- 42 Anthony F. Pipa et Max Bouchet (2020) : Next generation urban planning : Enabling sustainable development at the local level through voluntary local reviews (VLRs), Washington, D.C.: The Brookings Institution.
- 43 Guide pour l'élaboration d'examens infranationaux volontaires, CUGL (2021).
- 44 Implosions / Explosions : vers une étude de l'urbanisation planétaire, Berlin, Allemagne : Jovis. Neil Brenner (2014).
- 45 Between Now and 2030: A statistical overview of progress towards the Sustainable Development Goals in the Arab region, ESCWA (2021).
- 46 Lignes directrices régionales pour l'Asie-Pacifique sur les examens locaux volontaires, CESAP (2020).
- 47 <https://storymaps.arcgis.com/stories/28553a51f59b42fda306bac0c6d46886>.
- 48 Anthony F. Pipa et Max Bouchet (2020) : Next generation urban planning : Enabling sustainable development at the local level through voluntary local reviews (VLRs), Washington, D.C.: The Brookings Institution.
- 49 <https://www.imd.org/centers/world-competitiveness-center/>.
- 50 <https://www.imd.org/smart-city-observatory/home/>.
- 51 <https://www.who.int/publications/i/item/9789241507806>.
- 52 <https://www.worldbank.org/en/topic/poverty/brief/multidimensional-poverty-measure>.

- 53 <https://data.unhabitat.org/pages/city-prosperity-index>.
- 54 <https://www.unsdsn.org/resources/indicators-and-a-monitoring-framework-for-sustainable-development-goals-launching-a-data-revolution-for-the-sdgs/>.
- 55 <https://www.dataforcities.org/>.
- 56 <https://www.globalcovenantofmayors.org/our-initiatives/data4cities/>.
- 57 Le cadre mondial de suivi des zones urbaines, ONU-Habitat (2022).
- 58 Pour plus d'informations sur les indicateurs clés de performance pour les villes durables, voir United for Smart Sustainable Cities (U4SSC) (<https://u4ssc.itu.int/>).
- 59 CEE, Lignes directrices relatives à la réalisation des examens locaux volontaires dans la région de la CEE (2021).
- 60 Directives pour l'examen local volontaire en Afrique, CEA (2022).
- 61 Guidelines for Voluntary Local Reviews: Volume 2, CUGLet UN-Habitat (2021).
- 62 Voluntary Local Review – The City of Amman, Jordan, ESCWA, UN-HABITAT et UCLG-MEWA (2022).
- 63 Los Angeles Sustainable Development Goals, Los Angeles (2021).
- 64 Éléments d'orientation généraux pour l'établissement des examens locaux volontaires sur la réalisation des objectifs de développement durable, UNDESA (2020).
- 65 Le manuel illustré du Nouveau Programme pour les villes, ONU-Habitat (2020).
- 66 CEE, Lignes directrices relatives à la réalisation des examens locaux volontaires dans la région de la CEE (2023).
- 67 Lignes directrices régionales pour l'Asie-Pacifique sur les examens locaux volontaires, CESAP (2020).



Les directives pratiques pour les examens locaux volontaires dans la région arabe offrent un cadre complet permettant aux administrations locales de s'engager efficacement dans les Objectifs de développement durable (ODD). Elles soulignent l'importance de la localisation de ces objectifs pour faire face aux défis régionaux et propose une approche structurée pour l'élaboration et la mise en œuvre d'examens locaux volontaires. Le document préconise des processus participatifs, inclusifs et factuels, garantissant que les examens locaux volontaires reflètent les divers besoins et les différentes perspectives des communautés.

Ces directives donnent lieu à des conseils pratiques et réalisables par l'intégration d'expériences internationales et régionales visant à améliorer la gouvernance et l'engagement des parties prenantes. Elles étudient les phases du processus d'examen local volontaire, de la conception à la surveillance et à l'évaluation, et soulignent l'importance de la coopération multiniveaux et multisectorielle. Ce document constitue un outil essentiel qui donne aux administrations locales de la région arabe les moyens d'agir, en leur fournissant les ressources et les connaissances nécessaires pour contribuer de manière significative à faire progresser le développement urbain durable.